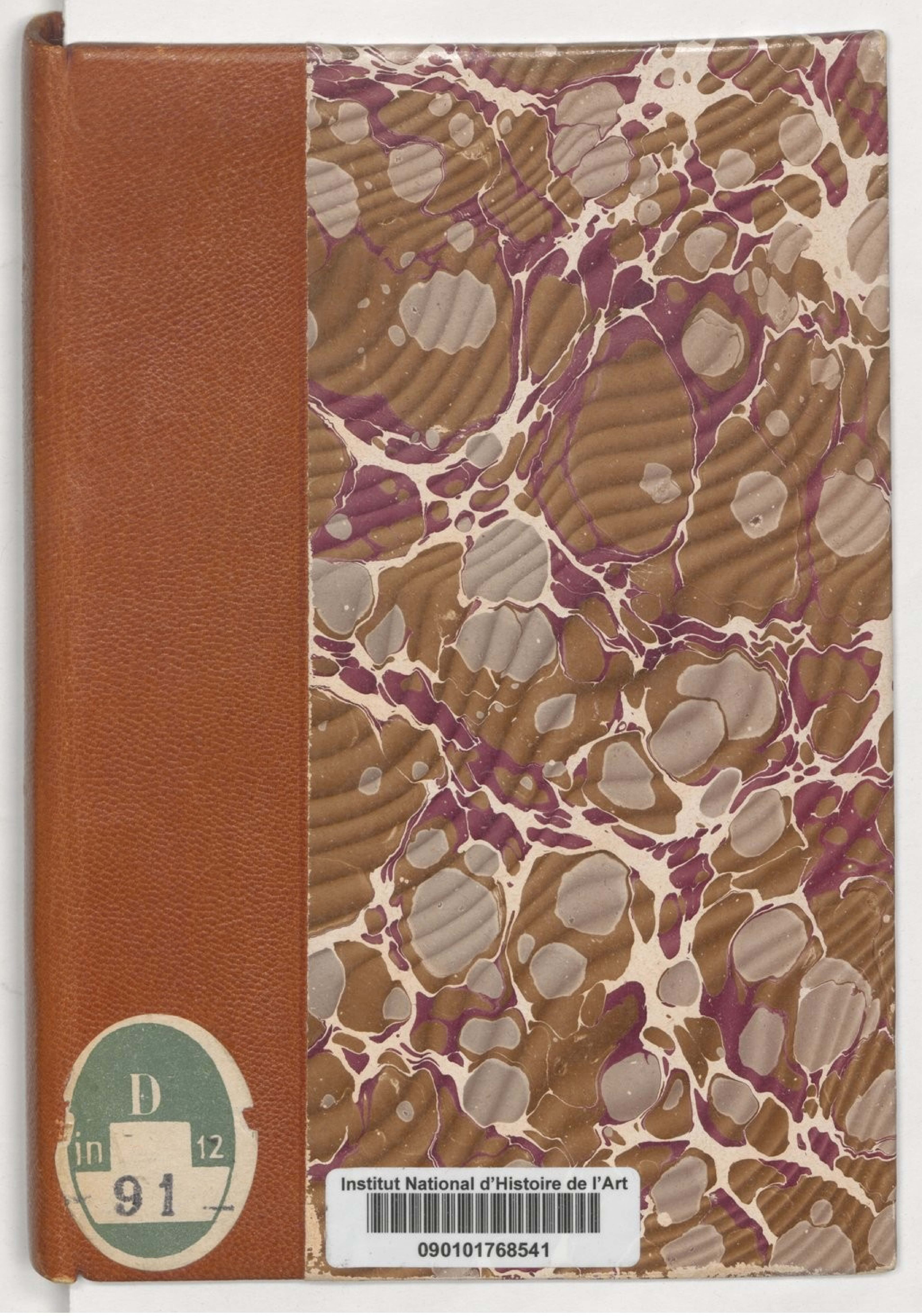
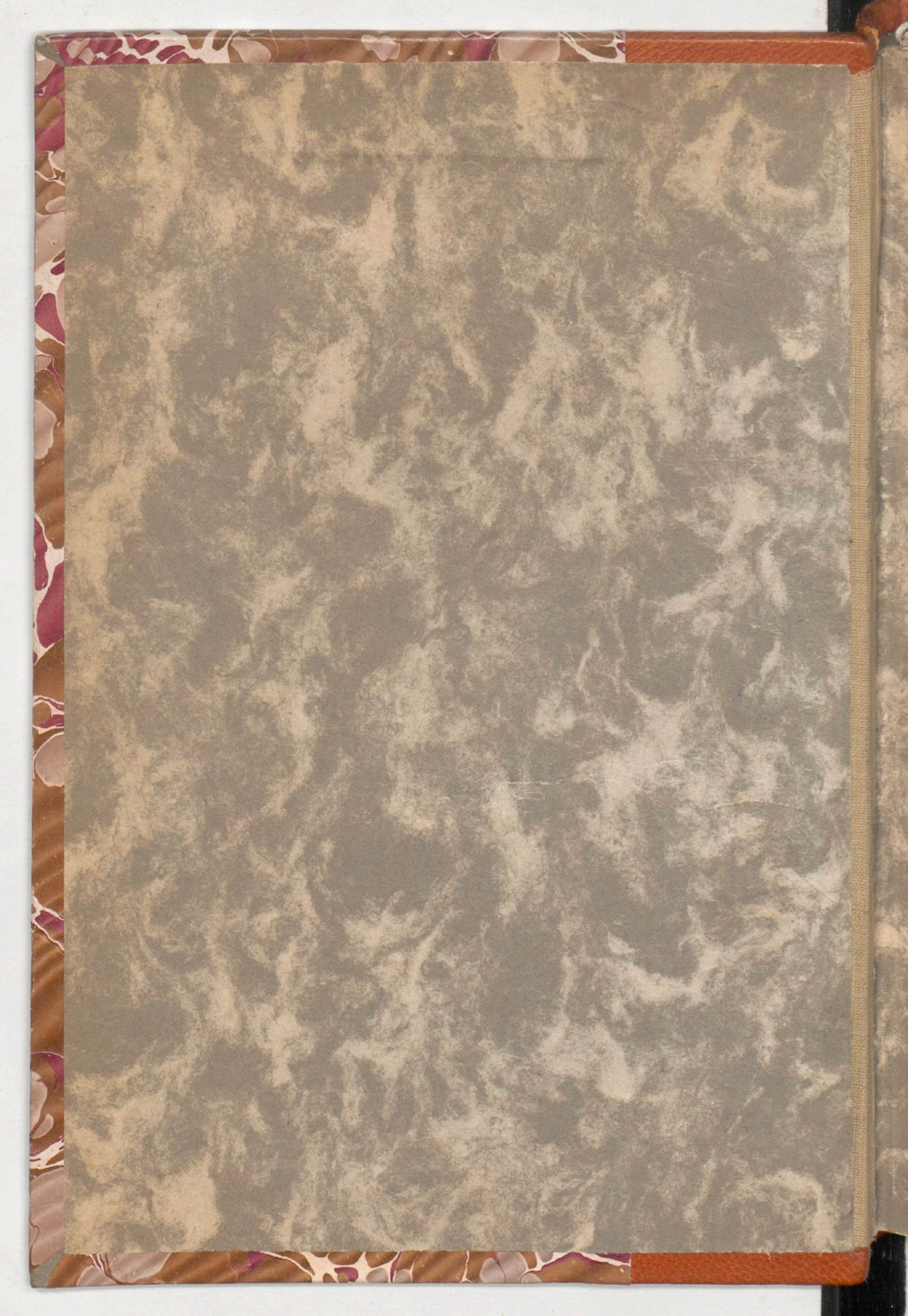
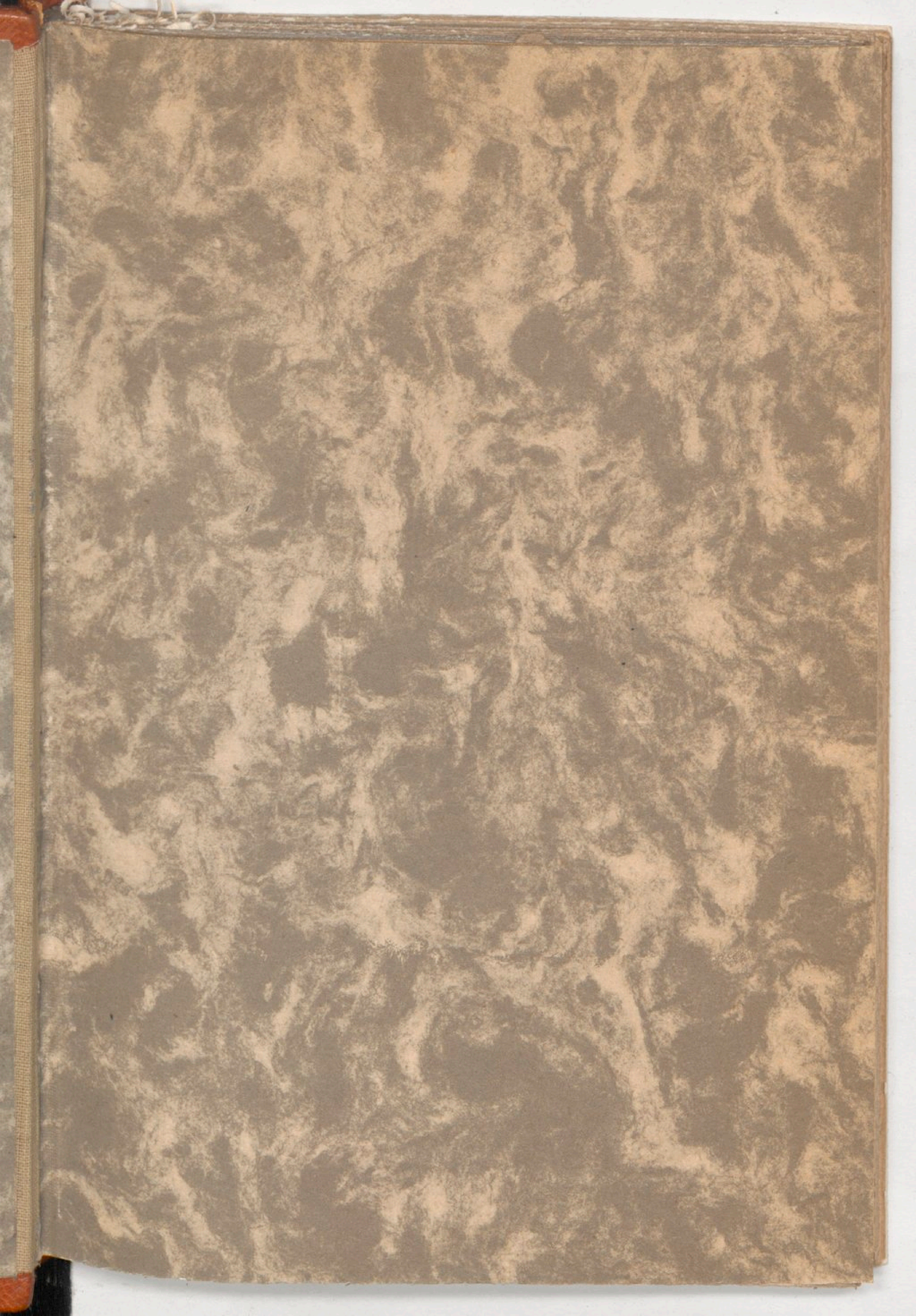
Quelques Lettres à Alphonse Peyrat. J.-J. Ampère, Étienne Arago, Louis Blanc, Chantelauze, Jules Favre, Guizot,... etc., [...]


BnF Gallica


D
in 12
91
Institut National d'Histoire de l'Art
090101768541





QUELQUES LETTRES

A

ALPHONSE PEYRAT



EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR

QUELQUES LETTRES

A

ALPHONSE PEYRAT

QUELQUES LETTRES

A

ALPHONSE PEYRAT

J.-J. AMPÈRE. — ÉTIENNE ARAGO.
LOUIS BLANC. — CHANTELAUZE. — JULES FAVRE
GUIZOT. — ERNEST HAVET. — VICTOR HUGO.
LEDRU-ROLLIN. — DE LOMÉNIE.
J. MICHELET. — ÉMILE OLLIVIER. — RENAN.
SAINTE-BEUVE. — GEORGE SAND. — TAINE.

PARIS
LIBRAIRIE CHARPENTIER ET FASQUELLE
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, RUE DE GRENELLE, 11
1903



QUELQUES LETTRES

A

ALPHONSE PEYRAT

Mme la marquise Arconati-Visconti, née Marie Peyrat, a distrait de la volumineuse correspondance de son père quelques lettres, à lui adressées, qui sont de nature à intéresser les amateurs de curiosités littéraires et politiques.

Peyrat était le plus consciencieux des critiques. Le mot que me dit un jour ce spirituel et frivole Edmond About : « Ne lisez pas les livres dont vous rendez compte; cela vous influencerait... », ne serait jamais tombé de ses lèvres. Il savait, étant lui-même historien et philosophe, ce qu'un livre de philosophie ou d'histoire représente d'efforts et de peines.

Il était plutôt sévère, avec un effort continu

vers l'impartialité. Les auteurs, et les plus illustres, recherchaient son suffrage, attendaient avec impatience son article. S'il fit quelques concessions à l'amitié, il n'en fit pas (sciemment) aux animosités politiques ou personnelles. Quand il ne se sentait ni le courage de blâmer ni celui, plus difficile, de louer l'œuvre mal venue d'un ami, il se taisait.

Nous avons reproduit les principaux passages des articles d'Alphonse Peyrat, auxquels il est fait allusion dans ces lettres.

JOSEPH REINACH.

J.-J. AMPÈRE

(1863.)

Monsieur,

En ayant l'honneur de vous adresser les deux premiers volumes de mon *Histoire romaine à Rome*, et en vous exprimant le désir de vous voir leur consacrer un article dans la *Presse*, n'étant pas connu de vous personnellement, je ne puis invoquer d'autres titres que dix ans de travail, que le succès obtenu par les portions de cet ouvrage, du reste entièrement refait, qui ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*, des sympathies communes pour la liberté et pour l'Italie que le plan de mon livre, qui met en regard le présent de Rome et son passé, m'a quelquefois permis de manifester.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

J.-J. Ampère.

ÉTIENNE ARAGO

(1867.)

Mon cher Peyrat,

Le livre de Dufraisse[1] vient de paraître, il y a pour nous à boire et à manger. Il soulèvera bien des critiques, les unes justes, les autres trop sévères peut-être. Ce qui étonnera surtout, c'est le passage de l'auteur au *girondinisme*. L'homme du fameux discours prononcé à la Législative de 49 ou 50, sur la mort de Louis XVI, paraîtra avoir fait des pas en arrière. Il proscrit le mot *démocratie*; et ses raisons puisées dans ce qu'on appelle la *Démocratie impériale* sont bonnes; il proscrit moins heureusement le mot *révolutionnaire* (en haine des victoires, conquêtes et annexions), et il adopte comme plus net le mot *républicain*. Il y est accroché de cœur et d'âme et pourtant, dans

1. *Du droit de paix et de guerre.*

une suite de raisonnements contradictoires, il semble parfois qu'il se contenterait d'une *monarchie libérale constitutionnelle*. En cela, je crois fermement que l'impression du lecteur n'est pas conforme aux sentiments de l'auteur. Mais objet des adulations des orléanistes les plus honnêtes, depuis le jour où le coup d'État les jeta dans la même prison jusqu'à aujourd'hui où ils vont le visiter dans son exil à Zurich, Marc Dufraisse a voulu leur rendre politesse pour politesse (dans un livre de principes, c'est un tort) quand il n'est pas aussi pour Robespierre et pour les Jacobins.

Vous trouverez un chapitre contre l'Italie *une* et contre l'Allemagne *une* qui vous irriteront. Vous savez que je ne partage pas votre opinion sur Cavour, ses successeurs et ce royaume dont le dernier habitant nous hait, nous envie et qui serait l'allié de la Prusse, de l'Autriche, du grand Mogol plutôt que notre allié, alors même que notre gouvernement ne l'empêcherait pas de s'emparer de Rome, car ce n'est pas Bonaparte qu'exècre l'Italie, ce sont les Français.

Quoi qu'il en soit, ce chapitre vous rendra ce livre de Marc peu agréable. Il est cependant écrit dans quelques parties contre la politique du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*. Vous y trouverez bien des choses à blâmer. Sa lecture m'a fait souvent

sauter de dépit. Mais il y a dans ce volume une verve, un esprit primesautier, des études de jurisconsulte et d'homme politique qui doivent étonner. Il y a aussi une forme des plus remarquables, du Montaigne, du d'Aubigné et de l'esprit aussi. L'artiste a trop fréquemment emporté l'historien ; l'exil a trop déteint sur ces pages.

Heureusement, on y sent à chaque ligne la haine la plus vigoureuse contre ce qui tient à la gorge notre pauvre France. Cela vous fera passer — n'est-ce pas ? — sur de gros péchés. Vous n'oublierez pas non plus que Marc Dufraisse vit loin de son pays. Je ne lui pardonne pas tout, mais je mets sur le compte de l'isolement ce que je lui imputerais à crime s'il était en France, ou s'il avait eu à côté de lui un ami, un conseiller, un contradicteur.

J'apprends par d'Ornart que vous allez mieux. Je m'en réjouis et je vous serre les deux mains.

Et. Arago.

Ce jeudi.

---

28 août.

Mon cher Peyrat,

Je crois que j'irai à Genève, mais sans avoir adhéré au Congrès. Je veux voir comment se dessinera la chose.

Avez-vous lu le livre de Dufraisse ? J'en ai bien étudié toutes les parties et je crois avoir été un peu sévère dans les plus graves reproches que je lui ai adressés en vous écrivant.

L'auteur a eu tort, certainement, de n'avoir jamais posé la question de la *guerre et de la paix* qu'entre *deux pouvoirs*. En montrant un gouvernement n'ayant qu'*un pouvoir* (et c'est sur un tel gouvernement qu'il aurait dû fixer les regards), la question était résolue ; elle n'aurait même pas eu besoin d'être posée.

Marc a eu tort encore (j'avais oublié de vous signaler ce point) de faire un si bel éloge de Mirabeau. Sans doute, il a tracé d'abord un portrait de main de maître. Mais pourquoi ces belles couleurs prodiguées pour l'orateur vendu ?

Page 62... « Quand le justiciable s'appelle Mirabeau, je voudrais pouvoir me récuser. »

Après sa vénalité reconnue par l'auteur, il ne devrait pas faire si bon marché du droit de le con-

damner. C'est une faute que de se *laisser éblouir* par le talent.

Page 63... « Supposez Mirabeau dans les Cinq-Cents, le 18 brumaire, qui fut si près d'échouer, eût été manqué. »

Mirabeau eût été acheté par un autre Lamarck pour le compte du premier Consul. L'homme qui a pu se vendre dans une occasion doit être réputé vendable dans toutes.

Page 63... « Le peuple qui bafoue les tribuns mérite d'être asservi et le sera. »

Il faut prendre garde à l'éloquence ! Les grands orateurs sont assurément à admirer. Mais ils sont dangereux d'autant plus qu'après dix fautes de conduite, dix abandons de principes, il leur suffit d'un nouveau discours éloquent pour se réintégrer dans la faveur publique. Beaucoup de ces grands orateurs le savent et cette conviction les rend moins rectilignes.

Page par page, j'ai annoté le livre de Dufraisse. Je vous ai signalé le mal pour vous prouver que l'amitié ne m'aveuglait pas. Je pourrais dire encore que Marc a trop attribué aux dissentiments de l'Autriche et de la Prusse nos victoires des premières guerres de la République. Mais si cela est écrit pour nous faire redouter aujourd'hui l'*Unité de l'Allemagne*, cela ne nuit pas à nos principes

de forte centralisation ; et cela condamne aussi la politique imprévoyante de Napoléon III.

A côté de ces petites observations, voyez combien de thèses saines sont développées dans le volume. Le républicain reprend le dessus à chaque instant et rentre dans toute sa force. Les *hommes providentiels* y sont battus en brèche avec une vigueur de patine remarquable. Pour montrer qu'il n'y a rien de commun entre Napoléon Ier et la Révolution, il prouve bien que l'esprit de cette dernière était pacifique à son début et qu'on l'a forcée à faire la guerre.

Il prouve seulement qu'en 1804, le peuple français a abdiqué son droit de guerre ou de paix ; et cela (page 53) dans un superbe langage.

Je bavarde sur le livre afin de causer avec vous ; vous savez que c'est une de nos joies ; je suis bien heureux aussi quand je vous lis ; et ne voyant pas de votre prose, je crains que vous ne soyez malade encore. D'Ornart m'avait cependant écrit que vous alliez mieux.

Prouvez-nous votre santé en nous envoyant quelques colonnes de votre prose sur le livre de Marc. C'est le *Siècle* et l'*Opinion nationale* (démocratie napoléonienne) que l'auteur a voulu frapper en maints endroits.

Tout à vous de cœur. ÉTIENNE ARAGO.

On dit que Ranc a fait paraître un article sévère et que vous en préparez un *ejusdem farinæ* ; imaginez l'homme, sauvez le principe.

---

6 septembre 1870.

Mairie de Paris. — Cabinet du Maire.

Mon cher Peyrat,

Je ne vous ai pas embrassé, mais c'est ce jour seulement que j'ai embrassé ma nièce et Mathieu, son père, en allant dîner avec eux. Je rentre à la ville après deux heures d'absence, et je me sens tout fier d'avoir pour ami l'homme qui a écrit l'article paru hier dans l'*Avenir* sur le grand événement qui vient de s'accomplir.

La France, malgré ses hontes et ses malheurs, va perfectionnant tout, jusqu'à l'art en révolution. En 1830, il lui fallut trois jours; un jour suffit presque en 1848 ; en trois heures, cette fois, un trône a été brisé et tout un peuple a été amené à crier librement : « Vive la République ! »

Maintenant que j'ai vu ma famille, ma première sortie de l'hôtel sera pour vous, pour l'*Avenir*

national où j'ai été si heureux sous votre direction fraternelle, et au milieu de mes collaborateurs qui, je l'espère, sont tous mes amis.

Le travail est lourd ici ; le péril est prochain, mais dans le labeur persistant comme dans le suprême danger, je ferai mon devoir de patriote.

Tout à vous de tout cœur.

Étienne Arago.

---

16 septembre 1870.

Mairie de Paris. — Cabinet du Secrétaire général.

Mon cher Peyrat,

Trois fois hier et trois fois aujourd'hui, j'ai pris mon chapeau pour aller vous serrer la main ; et toujours j'ai été arrêté court par une masse d'affaires urgentes.

Plaignez votre pauvre feuilletoniste, qui n'a eu de rapports avec le théâtre français que pour l'ambulance établie dans le grand foyer. Si mes yeux ne s'étaient remplis de larmes à la vue de deux soldats blessés à Sedan, j'aurais bien ri à l'aspect de planches protectrices de la statue de

Voltaire, sur lesquelles était attaché un crucifix!...

Je vous embrasse de cœur et je me sens bien privé de tous mes amis du journal; à tous vos enfants, amitiés.

Étienne Arago.

LOUIS BLANC

Londres, 4 septembre 1862.

Mon cher Confrère,

Merci pour votre bienveillante citation de mon livre[1] et pour les lignes amies qui la précèdent. Il faut que l'expression de ma pensée ait trahi ma pensée, pour que vous ayez vu dans ma conclusion un jugement trop rigoureux de cette Révolution qui a mon culte comme elle a le vôtre. C'est précisément parce que j'aime la Révolution, que je me suis étudié à déjouer la tactique favorite de ses ennemis, tactique qui a toujours consisté à définir la Révolution par la Terreur.

Quoi qu'il en soit, votre observation ne sera pas perdue pour moi. Elle vient d'un homme qui

1. *Histoire de la Revolution française.*

connaît à fond l'époque Révolutionnaire et qui possède de longue main le secret de parler au public. C'est ce dont je compte bien me souvenir dans la prochaine édition de mon livre.

Tout à vous,

L. Blanc.

Londres, le 18 juillet 1865.

Mon cher Peyrat,

Voulez-vous me faire le plaisir de remettre la lettre ci-incluse à M. Frédéric Morin, dont j'ignore l'adresse? Vous avez inséré de lui des articles marqués au coin d'une grande bienveillance en ce qui me concerne[1]. Vous avez aussi ouvert les colonnes de votre journal à un compte rendu où George Sand me tend la main, du haut de son génie[2]. Recevez pour tout cela mes remerciements les plus affectueux.

Votre bien dévoué,

Louis Blanc.

1. A propos du livre de Proudhon : l'*Économie politique et la politique*.

2. Article de George Sand sur l'*Histoire de la Révolution* de Louis Blanc.

P.-S. — Vous devez être content des articles de Charles[1]. Je ne sais si ma tendresse fraternelle m'abuse, mais je les trouve admirables.

Paris, 8 février 1878.

Mon cher Ami,

Quelques-uns de nos collègues et confrères se réunissent chez moi, dimanche à 2 h. 1/2, pour aviser à ce qu'on ne sépare point, dans le centenaire, deux grands hommes qui sont inséparables[2]. Nous serions heureux que vous fussiez des nôtres.

A vous de cœur,

Louis Blanc.

---

14 juin 1878.

Mon cher Peyrat,

Pouvez-vous venir à une réunion qui doit avoir lieu chez moi lundi prochain à 8 h. 1/2 du soir,

1. Sept articles de Charles Blanc sur le *Salon* de 1865.
2. Centenaire de Voltaire (30 mai 1878); Centenaire de Rousseau (3 juillet 1878).

pour régler les mesures à prendre relativement à la célébration du centenaire de Rousseau; et si, dans le cas où vous ne pourriez venir, vous n'avez pas d'objection à faire partie du Comité, voulez-vous me le faire savoir?

A vous de cœur,

LOUIS BLANC.

Alphonse Peyrat répondit à cette invitation en ces termes :

15 juin 1878.

Mon cher Louis Blanc,

Je ne crois pas à l'utilité d'une manifestation après celle du 30 mai, et je ne partage pas votre opinion sur J.-J. Rousseau.

Il est donc inutile que j'aille à votre réunion et impossible que je fasse partie de votre comité.

Je le regrette bien sincèrement, n'en doutez pas, et malgré toutes les dissidences, croyez à mes invariables amitiés.

A. PEYRAT.

CHANTELAUZE

Lyon, 10 septembre 1860.

Monsieur,

A mon retour de la campagne, un ami m'a communiqué l'article que vous avez bien voulu consacrer à mon ouvrage sur le Père La Chaize. Je savais d'avance toute la sévérité de vos arrêts, et lorsque je priai M. Nefftzer de vouloir bien me traduire devant votre tribunal, je n'ignorais pas que je m'exposais à une rigoureuse condamnation. Sur certains points, elle m'a paru plus douce que je n'osais l'espérer ; sur certains autres, je dois vous avouer, Monsieur, qu'elle me semble excéder la mesure de votre équité habituelle. Mais quelle qu'elle soit, je ne dois et ne puis l'accepter qu'avec reconnaissance. Tout ce que vous me dites, Monsieur, du plan défectueux de cet ouvrage est rigoureusement vrai, et je suis le



premier de votre avis. Ses diverses parties ont entre elles peu de cohésion; plusieurs sont traitées légèrement, en un mot c'est un livre à refaire de fond en comble. Lorsque j'entrepris ce travail, j'étais bien loin de soupçonner qu'il atteindrait les proportions d'un volume in-8°. Je l'écrivais au jour le jour pour une revue sans avoir eu la précaution de me tracer un plan, et laissant courir ma plume aussi rapidement que possible pour fournir tous les mois de la copie à l'imprimerie. (L'ouvrage n'a pu être remanié dans son ensemble; c'est un recueil de tirés à part de la *Revue du Lyonnais*.) Cependant, je dois vous dire que j'avais étudié sérieusement depuis quelques années, certaines questions importantes. Aussi, ai-je dû être surpris du jugement sommaire et peut-être très absolu que vous avez porté de l'ensemble du livre, en déclarant qu'il était écrit en entier d'une manière superficielle. En rigoureuse justice, il me semble que cette opinion ne saurait atteindre, par exemple, mon étude sur le jansénisme que plusieurs théologiens et érudits ont bien voulu considérer comme un travail sérieux. J'aurais bien d'autres observations à vous soumettre, Monsieur, sur certaines de vos critiques, mais vous me permettrez de me borner à un point essentiel. Le blâme que vous faites peser

exclusivement sur Louis XIV, à propos de la révocation de l'Édit de Nantes, me semble peu conforme à la vérité historique. Bonne ou mauvaise, nécessaire ou intempestive, la décision du roi s'appuyait sur les traditions politiques de la France et sur les doctrines à peu près générales de l'Église. Les unes et les autres inspiraient et dictaient cette politique; elle avait, en outre, pour elle l'assentiment unanime de tous les ordres de la nation; le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple surtout en demandaient depuis longtemps l'application. Que les moyens employés fussent violents, et partant dignes de réprobation, rien n'est malheureusement plus certain; mais au point de vue théorique, il n'était pas un catholique et pas un janséniste qui ne se crussent dans la voie de la vérité et du droit. D'ailleurs la révocation de l'Édit de Nantes ne fut point un fait isolé et une exception, comme vous le dites, Monsieur, en affirmant « qu'aucun gouvernement n'avait encore imaginé une persécution aussi tyrannique ». Loin de là, elle fut la conséquence logique et fatale de la politique de l'Europe contemporaine. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les histoires d'Angleterre, de Hollande, de Suisse, d'Allemagne, de Suède, de Danemark. Partout, *sans exception*, l'élément

religieux le plus fort s'efforçait d'éliminer l'élément le plus faible. Au siècle suivant, le principe de la liberté de conscience avait si peu pénétré dans les mœurs que ceux qui furent les premiers à le proclamer dans nos constitutions, furent les premiers à les violer, après les avoir promulguées. Vous n'ignorez pas, Monsieur, avec quelle peine les protestants parvinrent, en 1791, à la vie civile et politique, et quant aux juifs, vous savez aussi bien que moi que la Constituante et la Convention les virent du même œil que le Moyen Age. Il serait superflu de vous rappeler les persécutions de 91, 92 et 93 ordonnées par les plus fervents apôtres de la tolérance; inutile de vous demander si les lois restrictives édictées depuis trois siècles contre les catholiques dans tous les pays protestants de l'Europe sont entièrement abolies? Sans doute, la tolérance est un grand bien, puisqu'elle est la sauvegarde de la liberté et de la dignité humaine dans ce qu'elles ont de plus essentiel et de plus intime. Malheureusement, la tolérance de nos jours a moins pour base le respect de la conscience individuelle et la charité évangélique que l'indifférence absolue, je dirai même le mépris pour toutes les questions religieuses. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je tiens à vous déclarer que, bien

loin d'être hostile au principe de la liberté de conscience, je serais heureux de le voir proclamer en tous lieux dans les limites que nous tracent la justice et la civilisation. Rome, d'ailleurs, ne le reconnaît-elle pas elle-même formellement en permettant aux juifs et aux protestants d'ouvrir des temples dans son sein ? Mais, quelque ennemi que je sois de la violence et des persécutions, dans tous les ordres d'idées, j'ai dû, pour être vrai et sincère, me placer au point de vue de tout un siècle, pour expliquer l'immixtion de Louis XIV dans toutes les questions religieuses de son temps. Une des plus étranges prétentions de notre siècle, c'est de vouloir soumettre l'histoire du passé aux théories du présent. Or, ne serait-il pas aussi injuste et déraisonnable de juger le XVIIe siècle avec l'esprit de Proudhon, qu'il le serait d'apprécier notre temps avec l'esprit de Saint-Simon? C'est pour mieux faire comprendre la politique de Louis XIV en matière religieuse que j'ai dû suivre le courant des idées contemporaines. Les réserves que j'ai faites auraient pu être développées, j'en conviens, mais elles sont très explicites pour qu'il soit permis de se méprendre sur le fond de mes opinions. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous prie d'agréer tous mes remerciements pour avoir bien voulu

dépenser à l'examen de ce livre les heures que vous eussiez employées plus utilement à l'étude de travaux plus solides et mieux coordonnés.

L'éloge que vous faites du style de mon livre m'est d'autant plus précieux qu'il ne pouvait être décerné par un juge plus éclairé et plus impartial. Ma seule crainte est que vous n'ayez flatté l'écrivain pour lui faire oublier ce que vous dites de l'historien.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments d'estime et de considération très distinguée.

R. DE CHANTELAUZE.

Voici les principaux passages de l'article d'Alphonse Peyrat sur le livre de M. de Chantelauze : *Le Père La Chaize confesseur de Louis XIV.*

... M. de Chantelauze certainement ne manque pas de talent, mais il ne montre nulle part cet art si nécessaire et cette liberté d'esprit plus nécessaire encore. Il répète contre les protestants des accusations pitoyables et cent fois réfutées; il justifie, par les raisons les plus faibles et par les plus maladroites considérations, des méfaits irrévocablement condamnés par l'histoire, la morale et la politique.

D'ailleurs, il indique superficiellement les parties les plus importantes de son sujet; et son livre, n'ayant pas un plan véritable, n'est pas susceptible d'une

analyse régulière. Il s'en détache cependant une pensée générale, que je veux relever pour montrer à quel point les préjugés, l'esprit de parti et une étude incomplète peuvent égarer un esprit honnête et distingué.

En protégeant la religion contre les hérésies, en se constituant le défenseur de l'orthodoxie, Louis XIV, dit M. de Chantelauze, n'a fait qu'accomplir un devoir traditionnel...

Sous prétexte de protéger la religion qu'il outrage par sa conduite, et de défendre l'orthodoxie, à laquelle il porte lui-même des atteintes violentes, un roi force, par ses persécutions, trois millions de ses sujets à s'expatrier ; mais les frontières sont gardées, les fugitifs arrêtés, et un édit les condamne aux galères. Il est défendu, sous peine des galères perpétuelles et de la confiscation des biens, aux pères et aux mères de donner leur consentement aux mariages de leur enfants émigrés...

Les soldats ont ordre de tirer sur les réunions religieuses, même sur celles qui ne se défendent pas. Aucun gouvernement n'avait encore imaginé une persécution aussi tyrannique...

Cet égarement du préjugé, de la passion et de l'esprit de parti, est ici d'autant plus regrettable, que M. de Chantelauze a, comme écrivain, des qualités peu communes ; son livre se distingue par de très heureuses saillies de style, une pureté fort élégante et une correction soutenue.

A. Peyrat.

JULES FAVRE

Paris, ce 7 juin 1869.

Mon cher Monsieur Peyrat,

Permettez-moi en vous offrant l'expression de ma gratitude pour les bons sentiments que vous m'avez témoignés pendant la lutte électorale, de remercier avec vous vos confrères de la presse et les électeurs de la septième circonscription qui ont fait triompher ma candidature [1]. Je sentais, en la maintenant, que je pouvais blesser des susceptibilités que j'aurais été heureux de ménager, et qu'aux yeux de beaucoup je paraissais contrarier une énergique protestation. Je n'en ai pas moins persévéré, convaincu que le mouvement dépassait ce but. J'ai cru le droit plus puissant que la colère. La majorité des électeurs me prouve que je ne me

1. Contre Cantagrel et Rochefort.

suis pas trompé. Mais en accueillant son vote comme une force, comme une espérance, j'accepte, comme un enseignement salutaire, le sentiment de la minorité que j'ai combattue.

Il m'impose un devoir que je m'efforcerai de remplir, celui d'être à la mesure de nos forces l'interprète des aspirations dont il se dégage. Heureux d'avoir contribué à écarter de la situation les craintes qu'elle pouvait faire naître, je m'appliquerai à préparer la conclusion nécessaire que commandent les votes des 24 mai et 7 juin. Ils démontrent aux esprits les plus prévenus que le suffrage universel, capable de se modérer lui-même, est aujourd'hui la seule puissance légitime — la seule qui fasse triompher pacifiquement le droit — la seule qui doive engendrer l'autorité sous toutes ses formes par la pratique résolue de la liberté totale. Le salut de la société moderne est dans le développement de ce principe, et je puis d'autant mieux m'engager à le revendiquer avec plus de fermeté que devant mes électeurs j'ai tenu à honneur de m'abstenir, même sur ce point, de toute promesse, et que d'ailleurs je ne ferai en cela qu'être conséquent à moi-même et suivre la route que m'a frayée l'intelligent patriotisme de mes amis de la Presse et de la Chambre.

Nous n'avons donc qu'à compléter l'œuvre

commencée ; nous y dévouer est facile quand nous rencontrons des encouragements et des récompenses semblables à ceux dont nous honorent nos concitoyens, nos âmes et nos cœurs se confondent avec les leurs, et c'est grâce à cette sainte coalition des intelligences que le droit triomphera par la raison, et même par la force, si jamais une force criminelle prétendait le briser.

Permettez-moi, mon cher Monsieur Peyrat, de vous dire en terminant cette lettre écrite à la hâte combien j'ai été vivement touché du concours généreux que la jeunesse des écoles a prêté à notre cause. C'est pour moi une rare bonne fortune d'être nommé par elle et je voudrais que chacun des actes de ma vie politique pût lui prouver ma reconnaissante affection. Ses détracteurs ne l'accuseront plus d'indifférence et de mollesse ; si elle se passionne pour la science, elle n'oublie pas la liberté. Je lui demande de l'honorer en écartant de son cœur tout ce qui ressemblerait à un ressentiment contre des adversaires d'un jour qui ne peuvent vouloir que ce que nous voulons nous-mêmes. J'avais dit avant l'épreuve : il faut s'unir pour vaincre ; après l'avoir traversée, je dis encore : il faut s'unir pour être digne de la victoire et recueillir ses seuls fruits légitimes : la conciliation dans l'amour et

la pratique du droit, du devoir et de la liberté.

Je vous renouvelle, mon cher Monsieur Peyrat, l'expression sincère de mes sentiments dévoués.

JULES FAVRE.

Ce mardi, 18 octobre 1870.

Ministère des Affaires étrangères. — Cabinet.

Mon cher Monsieur,

Je serais bien heureux que vous prissiez la peine de venir me voir un instant au ministère de l'Intérieur. J'y serai à une heure après midi[1].

J'aurais voulu vous prévenir, mais vous excuserez un esclave attaché à une double chaîne, et qui demeure toujours votre bien dévoué

JULES FAVRE.

1. Jules Favre offrit à Peyrat, qui refusa, l'intérim du ministère de l'Intérieur, en l'absence de Gambetta, parti, en ballon, pour rejoindre a délégation de Tours et en prendre la direction.

GUIZOT

8 juillet 1860.

En lisant ce que vous avez bien voulu dire de moi[1], Monsieur, j'éprouvais un vif regret de vous avoir eu jadis pour adversaire, et de ce qui en reste encore. J'ai la confiance que, si nous nous connaissions et si nous causions, presque toutes les anciennes impressions s'effaceraient tout à fait. Je crois à la puissance de la vérité entre honnêtes gens. J'espère que vous me donnerez, quand je serai rentré à Paris, l'occasion d'en faire l'épreuve. En attendant, recevez, je vous prie, mes sincères remerciements de votre franchise bienveillante, et croyez à mes sentiments les plus distingués.

F. Guizot.

1. *Presse* du 9 juillet 1860. — Article de Peyrat sur les *Essais historiques* de Macaulay, traduits par Guillaume Guizot, fils de François Guizot.

ERNEST HAVET

4 mars 1865.

Monsieur,

J'ai reçu le volume que vous aviez bien voulu me promettre, et je vous en remercie[1]. Vous ne pouvez douter de la complète sympathie avec laquelle j'ai relu un travail qui est si bien suivant la tradition française, soit par la pleine raison et la vivacité de la forme. Si Renan avait pu vous lire, il n'aurait pas risqué de certaines choses, comme cette interprétation de l'histoire de Lazare que lui-même a condamnée, puisqu'il ne l'a pas reproduite dans son édition populaire. Mais, sans prétendre qu'il faille *une autre intelligence* pour comprendre l'histoire de Jésus, il pourrait soutenir qu'il faut quelquefois *un autre* effort *de*

1. *Histoire élémentaire et critique de Jésus*, par Alphonse Peyrat (1864).

l'intelligence, attendu qu'on n'a pas seulement à regarder et à juger, mais à deviner. Ce qui est vrai, c'est qu'il faut toujours savoir dire non quand c'est non, et c'est ce que vous faites à merveille.

Je ne trouverais, je crois, d'objections à vous faire que sur les dehors de votre livre. Ainsi, page 65, vous dites : « Il est certain qu'il a existé des évangiles écrits dans le dialecte qui se parlait en Palestine. » Je ne crois pas que cela soit si certain. Mais toute votre discussion du fond même est irrésistible. Elle établit péremptoirement qu'il ne faut pas croire, elle ne suffit peut-être pas à expliquer pourquoi on a cru.

Votre dernière page me donne un bien grand désir de lire le livre qu'elle annonce.

Je vous remercie encore une fois, Monsieur, et pour ce présent, et pour celui que vous me faites de votre journal, d'un esprit si franc et si résolu.

Ernest Havet.

VICTOR HUGO

Hauteville-House, 9 mai 1856.

Cher Monsieur, vos articles, si excellents, si vrais, et souvent si profonds, continuent pour moi notre conversation interrompue, je dirais presque, par le 2 décembre. Vous rappelez-vous notre dîner à la Conciergerie le 8 septembre 1851, et la causerie si gaie et si libre dans cette prison à la veille des épreuves, et comme nous sommes revenus le long des quais, en causant, par le beau clair de lune? Je n'ai rien oublié, vous le voyez; aussi je vous suis dans vos utiles et sévères études, et quand je vois, comme l'autre jour, mon nom sous votre plume, il me semble que c'est un bonjour que vous m'envoyez, et je vous réponds en vous envoyant un serrement de main.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 6 octobre 1859.

Monsieur,

C'est une joie pour moi, dans l'épreuve que je traverse, de me sentir intimement uni par la pensée à un homme tel que vous, et chaque fois qu'une marque de votre sympathie m'arrive, j'en suis ému et fier. Je viens de lire la belle page que vous consacrez à la *Légende des Siècles* dans la *Presse* du 3 octobre.

Nous luttons vous et moi pour la même cause, pour la liberté, pour le progrès, pour le grand avenir humain; vous sur la brèche du journalisme militant, moi du haut du créneau de l'exil. Nous sommes frères de conviction et frères d'armes. Vous êtes à cette heure un des plus nobles talents de la presse, une des âmes éminentes auxquelles il est donné de réverbérer l'âme publique, un phare parmi des flambeaux. Votre éloquente intrépidité fait de la lumière. Je m'aperçois, en finissant cette lettre, qu'après avoir voulu vous remercier pour moi, j'en viens à vous remercier pour tout le monde. C'est, qu'en effet, il y a de la magistrature et du sacerdoce dans la fonction que vous remplissez avec tant d'autorité et d'éclat.

Laissez-moi vous dire que je suis profondément et de tout cœur à vous.

VICTOR HUGO.

L'article de Peyrat sur la *Légende des Siècles* parut dans la *Presse* du 3 octobre 1859. Nous le reproduisons.

Depuis trente ans, un livre de Victor Hugo a toujours été un événement. L'événement d'aujourd'hui, c'est la *Légende des Siècles.* Un autre jugera ce livre, mais je tiens à m'associer d'avance à ses sentiments et à ceux du public.

Victor Hugo est, incontestablement, le seul homme en Europe qui puisse encore, avec un volume de vers, s'emparer de l'opinion, la détourner de ses préoccupations politiques, l'arracher à ses affaires, l'emporter avec lui dans le monde de ses rêves et de ses pensées. La puissance souveraine du génie, et du génie honnête homme, n'a jamais éclaté d'une manière plus merveilleuse et plus constante.

Ce qui frappe surtout dans ce puissant esprit, c'est la manière dont il s'est formé et maintenu. Au moral comme au physique, nous passons tous par degrés de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge mûr, et l'homme en général ne se montre que bien tard. Lui, au contraire, il est arrivé, dès le premier jour, à la maturité; il a produit les fruits en même temps que les fleurs, et cette explosion extraordinaire et permanente n'a pas épuisé sa sève, tant s'en faut. Il a toujours conservé dans la forme sa hardiesse écla-

tante et son incomparable originalité. Seulement, comme

> Le rocher, dans son art, s'instruit pendant l'orage,

les grandes ailes que la nature a données à ce génie l'ont porté, depuis quelques années, dans des régions plus hautes, et c'est là que nous l'admirons et l'applaudissons aujourd'hui. On sait que la *Légende des Siècles*, c'est l'histoire du monde, une de ces audaces que le génie seul fait se permettre.

Jamais sujet plus vaste n'a été embrassé d'une étreinte plus forte. La pensée du poète est toujours abondante, toujours pressée, très souvent neuve. Il y a des pièces particulièrement admirables, où chaque mot est un éclair, chaque phrase un tableau.

Si j'examinais le travail en détail, j'aurais certainement plus d'une critique à faire; mais, malgré toutes les dissidences d'école et après toutes les critiques, il faut toujours arriver à cette conclusion : l'œuvre de ce grand esprit, qui a si profondément agité la génération de 1830, et si souvent excité depuis lors l'admiration générale, vivra autant que la langue française.

A. Peyrat.

Hauteville-House, 20 novembre 1862.

Cher Monsieur Peyrat,

Lisez ce que vous trouverez sous ce pli[1]. Je ne crois pas que vous puissiez publier tout, mais si vous en publiez quelque chose, je serai charmé, car il s'agit de la grande question inépuisable, de la peine de mort. Je n'ai pas besoin d'insister près de votre généreuse âme et de votre robuste esprit, et je sais que tout le possible sera fait par vous.

Il ne s'agit pas de politique le moins du monde; mais toutes les vieilles ténèbres sont intéressées dans la question, les hébreux vont crier. J'ai retranché, pour la France, le paragraphe relatif à la récente affaire *Rosalie Doile;* ne pouvant l'adoucir, j'ai mieux aimé le supprimer.

Du reste, si vous ne publiez pas, je comprendrai très bien, et dans tout et pour tout, je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

1. Il s'agit de la lettre de Victor Hugo sur l'abolition de la peine de mort. (Hauteville-House, 17 novembre 1862.) — Voir *Actes et Paroles*, t. II, p. 295 à 314.

De Guernesey, 27 novembre 1864.

Honneur au penseur qui est, comme vous, un lutteur!

V. H.

LEDRU-ROLLIN

Londres, le 15 janvier 1866.

Cher Monsieur,

Vous vous êtes montré si obligeant pour moi dans vos rapports avec quelques-uns de mes amis, que je m'en autorise pour venir vous demander si vous jugez utile et possible de publier dans votre journal la lettre incluse [1].

Autant j'ai fui depuis longtemps toute publicité, autant j'estime impérieux de se provoquer sur ce mouvement coopératif qui déblaie le lendemain de difficultés énormes, bien connues seulement de ceux qui ont eu à y faire face durant l'orage.

Ma lettre est si exclusivement économique que

1. Lettre aux membres du Conseil de surveillance de la revue *l'Association*.

je ne la crois nullement incriminable. A vous cependant d'en juger.

Quoi que vous décidiez, je n'en suis pas moins heureux d'une occasion qui me permet de vous dire avec quel intérêt fiévreux j'ai suivi votre ardente polémique[1] sur cette duperie de décentralisation, par vous si définitivement mise à néant, et quelle satisfaction j'éprouve, aujourd'hui, à lire votre mâle étude de la dernière œuvre de Quinet.

Odieuse ingratitude envers la Révolution, ce livre, pris en lui-même, est, chose plus étrange, un tissu de contradictions choquantes.

Grâce à votre plume, aussi puissante que patriotiquement inspirée, la jeunesse, malgré tous les Ollivier et tous les apostats du monde, ne sera donc pas fourvoyée dans son jugement sur cette époque de géants, d'où sortit le salut inespéré de la France et qui restera son éternelle gloire entre les nations.

Laissez-moi, cher Monsieur, vous serrer bien cordialement la main.

LEDRU-ROLLIN.

1. Il s'agit des articles de Peyrat sur la *Révolution* de Quinet

DE LOMÉNIE

Paris, ce 3 janvier 1856.

Monsieur,

Mon ami, M. Morpurgo, me fait espérer que vous aurez la bonté de rendre compte dans la *Presse* de mes études sur *Beaumarchais et son temps*. Je voulais moi-même vous apporter cet ouvrage, mais je crains que les occupations dont je suis en ce moment accablé ne m'exposent à retarder trop ce compte rendu que je désire beaucoup, et je prends le parti de vous envoyer les deux volumes en question en les recommandant à votre indulgence. Tout ce que je puis dire en leur faveur, c'est qu'ils m'ont coûté beaucoup de temps et de travail. J'espère que vous trouverez quelque intérêt dans cette lecture, et que le sujet au moins vous plaira assez

pour vous engager à faire part au public de vos impressions.

Quant à moi, je me tiens prêt à profiter de vos critiques pour une nouvelle édition, et je vous prie d'agréer, avec l'expression de ma reconnaissance, l'assurance de mes sentiments les plus sympathiques et les plus distingués.

L. de Loménie.

Paris, 5 février 1856.

Je vous dois, Monsieur, des remerciements pour votre article d'hier sur Beaumarchais ; j'aurais d'autant plus mauvaise grâce à me gendarmer contre vos critiques que chacune d'elles est suivie d'un éloge qui la rend bien douce à avaler. Le seul point qui me reste un peu sur le cœur, c'est que vous semblez dire que je m'y suis mal pris pour défendre Beaumarchais, ce qui ajoutera naturellement quelque chose au mécontentement de quelques membres de sa famille qui auraient voulu que j'en fisse un *saint*, ce qui était absolument impossible, croyez-le bien, et personne ne peut mieux le savoir que moi. J'ai fait en ce genre tout ce qu'il était possible de

faire sans mentir outrageusement et, certes, si au lieu de tomber dans mes mains, les papiers de Beaumarchais étaient tombés dans des mains hostiles, Dieu sait quel réquisitoire aurait pu en sortir. Vous me reprochez de plaider trop souvent les circonstances atténuantes; soyez bien certain que quand je l'ai fait, c'est qu'il n'y avait pas moyen de faire autre chose, à moins d'écrire comme plaident les avocats, sans s'inquiéter de dire vrai ou faux, et la preuve que je n'ai pas si mal défendu ce qu'on pouvait défendre dans Beaumarchais, c'est que quand vous voulez le défendre à votre tour, vous vous contentez de reproduire mes arguments en sa faveur.

Il n'en est pas moins vrai que la partie mécontente de sa famille qui, sans avoir jamais lu une ligne des papiers qu'il avait laissés, s'imaginait que rien ne serait plus simple que d'en faire un modèle de toutes les vertus, va trouver dans votre article un prétexte pour se confirmer dans un mécontentement dont je m'inquiète d'ailleurs assez peu, parce qu'il est souverainement injuste et de plus très ingrat. Car je le répète, il y avait dans les papiers de Beaumarchais les éléments d'un réquisitoire aussi bien que d'un éloge, et j'ai été plus d'une fois embarrassé pour concilier mes devoirs envers le public, envers ma propre

conscience et les désirs de sa famille. Tout ce que la loyauté me permettait de faire pour esquiver ou atténuer le côté faible de cette existence je l'ai fait, et certes si j'avais, comme vous paraissez regretter que je ne l'aie pas fait, si j'avais mis bout à bout sans explication ou sans atténuation *tous* les documents que j'avais dans les mains, la mémoire de Beaumarchais s'en serait fort mal trouvée. Au lieu de vous en prendre à mes *circonstances atténuantes* de la sévérité générale des critiques à l'égard de Beaumarchais, je crois que vous auriez été plus dans le vrai si vous aviez remarqué qu'une époque de tripotage et d'intrigue comme la nôtre se pique naturellement d'être austère, bien qu'on dise publiquement qu'il est très mal d'aimer l'argent, et que les esprits même les plus sincères sont entraînés à se mettre au ton général, et, par conséquent, à dauber sur Beaumarchais, parce qu'il n'était pas un Spartiate. Excusez, Monsieur, cette longue lettre; elle vous prouvera du moins le cas que je fais de votre opinion, puisque j'éprouve le besoin de la discuter; croyez bien aussi que ma discussion n'ôte rien aux sentiments de reconnaissance que je vous dois pour votre article.

L. de Loménie.

Voici quelques passages de l'article de Peyrat :

S'il faut en croire la plupart des biographes et des critiques, la jolie fable inventée par la duchesse d'Orléans pour peindre le caractère de son fils le Régent peut s'appliquer à Beaumarchais. Toutes les fées, moins une, invitées à fêter sa naissance, lui prodiguent leurs trésors. L'une lui donne l'esprit, l'autre l'amabilité ; celle-ci le courage, l'autre la fortune. La fée oubliée vient la dernière, et ne pouvant détruire ce que ses sœurs ont fait, elle ajoute un défaut à chaque qualité ; et c'est ainsi que Beaumarchais nous montre dans son intelligence et dans sa conduite la réunion des extrêmes les plus opposés...

C'est à débrouiller cet étrange personnage que M. de Loménie a consacré deux volumes remplis de documents curieux, la plupart inédits. En les composant il s'est moins préoccupé de montrer son talent d'écrivain, qu'il montre cependant assez souvent, que de défendre l'homme célèbre qui ne peut plus se défendre lui-même...

Je reconnais que ces deux volumes qui pouvaient être moins gros, sont composés avec un grand discernement, et que la lecture en est aussi instructive qu'agréable.

M. de Loménie se met peut-être un peu trop souvent entre le public et Beaumarchais, mais il le fait avec tant de modestie, une si parfaite convenance, une si complète et si rare impartialité que son intervention ne paraît jamais déplacée. Seulement je ne la trouve pas toujours bonne pour la mémoire de Beaumarchais, que ses papiers, à mon avis, défendent mieux que

tous les avocats. M. de Loménie plaide en général, pour son client, les circonstances atténuantes. C'était le moyen de le faire condamner une seconde fois, ce qui n'a pas manqué. Beaumarchais joue de malheur; un livre fait en son honneur, et très bien fait, laborieusement composé pour prouver, et qui prouve victorieusement que l'auteur du *Barbier de Séville* vaut mieux que sa réputation, a été l'occasion de trois ou quatre réquisitoires où l'esprit tient plus de place que la justice, et qui sont plus meurtriers, à coup sûr, que le mémoire de cette Mme Goëzman, quoiqu'ils ne soient pas divisés comme l'était celui-là en « première, seconde et troisième atrocité ».

Assurément, le devoir d'un historien et d'un critique est de relever les fautes des hommes qui ont laissé un nom illustre...

Il y a en politique et en philosophie, aussi bien qu'en religion, des fanatiques qui font du tombeau de leurs saints un sanctuaire pour toutes leurs folies; c'est là un mal contre lequel la police littéraire doit se montrer sévère, mais la sévérité n'est pas l'injustice.

Il faut juger nos pères comme nous voudrions être jugés par nos enfants, et pour cela nous devons, avant tout, nous mettre à leur place, voir à quelle époque et dans quel monde ils ont vécu. C'est ce que M. de Loménie a sans doute compris lorsqu'il a intitulé son livre : *Beaumarchais et son temps*, et quel temps que celui où a vécu Beaumarchais !

C'est ce temps dont Chateaubriand a dit qu'on ne pouvait pas espérer d'échapper « à une destruction épouvantable ». Le temps où des ministres apportaient dans leur gouvernement leur incapacité, leur

cupidité, leur cœur corrompu, où les grands seigneurs, etc...

Quand on parle des hommes qui ont vécu à cette triste époque, il faut avant tout se demander de quels côtés ils étaient placés, ensuite ne pas les juger strictement avec les idées et les habitudes d'une société qui ne ressemble en rien à la leur...

Si nous jugeons Beaumarchais de cette manière, que trouvons-nous ? Des ouvrages et des actes publics, qui annoncent tous un homme de courage, un homme indépendant, un ami de la liberté...

On attaque la vie privée. J'ai lu tout ce qu'en dit, pièces en mains, M. de Loménie, qu'on ne peut pas accuser de lui être systématiquement favorable, et j'avoue que, sauf son voyage à Londres, pour arracher à Morande les mémoires dont la publication prochaine troublait le sommeil de Mme Dubarry et de Louis XV, je ne vois pas de quoi on peut lui faire un crime...

Son caractère aussi a été fort attaqué. Mais quand on suit Beaumarchais à travers toutes les agitations de sa vie tourmentée, on voit que s'il est dédaigneux, c'est qu'il parle à un sot; dur, c'est qu'il parle à un méchant homme. Avec les hommes de talent et les hommes de bien, il a toujours le ton de la parfaite égalité; avec les hommes supérieurs, le ton de la déférence; avec tout le monde, le ton de la fierté tempérée par la simplicité et la bonhomie. Il est emporté, jamais malveillant; quelquefois souple, jamais bas ni rampant.

Les dernières années de sa vie ont appartenu à sa famille et à ses amis, qui l'adoraient. M. de Loménie

fait justement observer que ceux qui ont attaqué Beaumarchais, et quelques-uns l'ont fait avec fureur, ne le connaissaient pas ou le connaissaient très peu, tandis que ceux qui ont vécu dans son intimité l'ont aimé avec passion...

Et comme ses amis connaissaient ses défauts et ne se gênaient pas pour les lui reprocher, leur amitié invariable est la meilleure preuve des belles qualités de son cœur et de leur séduction...

En résumé, si l'on veut être juste envers Beaumarchais, il faut reconnaître qu'il a été assez bien jugé par l'illustre historien anglais M. Carlyle qui a dit :

« Beaumarchais était, après tout, une belle et vaillante espèce d'homme, et, dans son genre, un brillant spécimen du génie français. »

MICHELET

(*Sans date.*)

Mon cher Monsieur,

Dans un article, du reste bienveillant, de la *Gazette de France* on vient de dire qu'en histoire, M. Guizot est la *prose*, et moi la *poésie*. Puisque vous voulez bien vous occuper un peu de mes travaux, permettez-moi de dire un mot au sujet de cet énoncé, au fond très inexact.

Quelle que soit mon admiration pour les travaux de MM. Guizot, Thierry, de Barante, etc., je suis obligé d'établir que, sur une foule de questions importantes, j'ai donné des solutions moins poétiques et plus *positives* que les leurs. Que la forme soit poétique ou non, c'est du fond qu'il s'agit ici.

M. de Barante voit partout des guerres *cheva-*

leresques aux XIVe et XVe siècles. J'ai prouvé que la chevalerie était déjà morte et enterrée, que les guerres de cette époque étaient influencées par les intérêts d'argent et de *Commerce* presque autant que celles d'aujourd'hui (3e volume).

M. Thierry explique la plupart des faits historiques par l'influence des races. Mais il prend les races comme un fait primitif et non explicable. Il ne tient pas compte des circonstances *géographiques* qui contribuent à former, à modifier la race. J'ai essayé de donner à l'histoire la base de la géographie (2e volume).

M. Guizot voit dans les Allemands l'élément *héroïque*, indomptable, qui a relevé l'humanité. J'ai montré que les Allemands, quelque héroïques qu'ils aient pu être ou paraître au moment de l'invasion, n'ont pas moins fourni à tous les peuples modernes un élément plus liant, plus *disciplinable*, *plus agréable et civilisable* qu'aucun élément antérieur.

Autre exemple : M. Guizot voit dans le règne de Charlemagne un miracle du génie *individuel*, et par cela même il ne peut plus l'expliquer. Moi, j'y ai montré tout simplement la domination *ecclésiastique*, le triomphe de la civilisation sacerdotale, dont les Capitulaires portent partout l'empreinte.

Je pourrais continuer ce parallèle, et montrer

que les autres historiens de notre temps ont donné sur la plupart des grandes questions historiques des solutions moins précises, moins *positives* que les miennes. Si je suis poète dans la forme, ils l'ont été trop souvent dans le fond.

Excusez-moi de vous occuper de moi si longuement, mais votre opinion m'importe trop pour ne pas vous donner cet éclaircissement sur le véritable caractère de ma méthode historique.

Recevez tous mes remerciements et mes salutations cordiales.

MICHELET.

---

9 J. 1859.

Mon cher Monsieur,

Pelletan achève son livre. S'il n'eût pris l'initiative, je n'aurais pas compté sur lui. On fait semblant de croire que c'est *encore l'amour*. Et il n'y a pas 100 pages là-dessus sur 460. C'est surtout l'*éducation*, et la femme SEULE, qui ont fait le volume.

Vous comprendrez ce haut problème. C'est celui de la *foi*. La femme nous demande *une foi* — sinon, se renfonce dans l'ancienne.

Je sais que, dans la mêlée quotidienne, vous gardez présentes les grandes questions. Si vous

rendez compte de ce petit livre j'en serai fort reconnaissant. J'ai touché au vif et au fond, — voilà pourquoi on tâche d'étouffer; — à vous, libre et généreux, de regarder ces lueurs, que j'ai vues, *il me semble*, sur le chemin de l'avenir.

Je vous serre la main affectueusement.

J. MICHELET.

---

17 juin 1861.

Cher Monsieur,

J'avais été absent quelques jours, et je n'avais pas lu votre vigoureux article[1]. Vous seul pouvez écrire ces choses. L'opinion sera très fortement avertie. On tâche trop de la retenir dans les débats *extérieurs*. La plupart se laissent amuser, paradent autour de l'ennemi. Les vrais lutteurs, comme vous, ne prennent pas leur Antée trop haut, trop bas, mais savent bien le point où il faut le terrer.

Je vous remercie *pour la cause*, et pour le livre, et pour l'auteur qui vous serre la main fraternellement.

MICHELET.

1. Dans la *Presse* du 8 juin, sur le discours de M. Keller, au Corps législatif, contre la Révolution.

(1861.)

Cher Monsieur,

Je reviens à Paris, mais le temps presse, et je me souviens de ma parole.

Voici un chapitre qui paraîtra vers la fin de l'année. C'est une de mes études sur les sciences naturelles et médicales du moyen âge, sur les trois grands fléaux d'alors, et sur les *herbes de sorciers* qui les ont combattus, guéris, dont le grand guérisseur de 1500, Paracelse, a eu seul, je crois, le sens et le souvenir.

Vous le savez, il brûla tous les livres, et dit n'avoir rien su que par *la sorcière*, *le berger et le bourreau* (seul chirurgien d'alors).

Si ceci vous convient, on pourrait l'intituler : *Médecine du moyen âge*, LES CONSOLANTES (*Solanées*), en disant uniquement pour *en-tête* que c'est tiré de mes études *sur les sciences naturelles au moyen âge*.

Je suis ici englouti dans une mer de travail, mais je vous suis d'un œil *bien ami*, croyez-le, dans votre mer de combat.

J. MICHELET.

7 novembre 1862.

Mon cher Monsieur,

Vous recevrez aujourd'hui, par MM. Hachette, la *Sorcière*, qui paraît demain. Je n'ai rien publié d'aussi important que ce petit volume. Je voudrais bien avoir quinze lignes *de votre main* dans les articles en gros caractère, pour ce premier moment, qui est décisif.

Je vous salue amicalement.

J. MICHELET.

---

22 novembre 1862.

Cher Monsieur,

Voici au vrai la chose :

On voulait des changements dans la *Sorcière;* les éditeurs, imprimeurs, *avertis*, les ont demandés; mais la *Sorcière* échappe. Elle s'imprime hors de France, augmentée [1].

Bien à vous.

J. MICHELET.

1. La *Sorcière* fut saisie par la police impériale. La 2e éd tion, revue et augmentée, parut à Bruxelles.

21 novembre 1864.

Cher Monsieur,

Vous avez reçu ma Bible[1], je pense, et vous avez vu ce que je dis de votre beau livre, si décisif, et qui semble pouvoir clore ce grand procès[2].

Je suis ravi d'apprendre que vous ressuscitez dans le journalisme par ce titre : *l'Avenir*[3]. Et, tout d'abord, je vous offre un charmant feuilleton d'un homme qui vient de faire un chef-d'œuvre déjà populaire : *La Chasse et la Table*, par Sobey. Il y a dans ce petit livre autant d'esprit que dans Toussenel, mais un apprêt, une simplicité admirable de malicieux bonhomme. Le public a été ravi.

J'irai vous voir. Pour le moment je suis encore un peu grippé.

Je vous serre la main amicalement.

J. MICHELET.

1. *La Bible de l'Humanité.*
2. Il s'agit du livre de Peyrat : *Histoire de Jésus.*
3. *L'Avenir national.*

10 décembre 1864.

Cher Monsieur,

J'apprends que G. Flourens ne peut rester à Paris, et qu'il vous recommande son ami Georges Pouchet. Il serait vraiment impossible de faire un meilleur choix.

Le nom d'ailleurs est illustre entre tous — Pouchet le père est le créateur immortel de l'ovologie, le révélateur (incontesté) d'un vrai mystère de l'amour (1842). — Et aujourd'hui il se trouve encore à l'avant-garde de la science par la bataille de la *génération spontanée*.

Si Georges Pouchet n'avait un tel père, il serait bien plus connu de sa personne. Il est pourtant déjà (à 32 ans) un de nos plus éminents naturalistes, voyageur émérite en Afrique et en Asie, auteur d'un fort beau livre sur les climats et les races, et d'un grand nombre de mémoires. Plus, agréable écrivain, facile, infiniment propre à populariser la science.

En ce moment il est indisposé, chez son père à Rome, mais il va nous revenir, j'ose vous prier d'attendre. Il pourrait d'ailleurs, pour commencer, écrire de Rouen.

Vous pouvez prendre l'avis de *nos maîtres*, de

ceux qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé, MM. Claude Bernard, Robin, etc., c'est-à-dire le Collège de France et l'École de Médecine. Soyez sûr qu'ils ne vous nommeront que Georges Pouchet.

J'aurais été vous voir, mais comment vous joindre en ce moment où vous êtes si occupé?

Je vous serre la main.

J. MICHELET.

Jeudi, 18 juillet 1865.

Mon cher Monsieur,

On m'apprend à l'instant que Proud'hon est mort ce matin, et qu'à ce moment (à six heures) vous prenez l'honorable initiative d'ouvrir une souscription pour sa famille.

Je vous remercie, et vous prie de recevoir mon offrande (cent francs).

Dans nos dissentiments *profonds*, j'aimais et j'admirais cet homme fort qui, dans tant de sujets, perça et pénétra, trouva d'étonnantes lueurs.

Je vois encore d'ici sa vénérable pauvreté, cette unique chambre où il travaillait au milieu

du bruit des enfants, ferme dans sa pensée. Rien n'était plus touchant.

Hélas! ces beaux enfants, ils sont restés semés aux chemins de l'exil. — Deux restent seulement, ses deux filles, avec leur courageuse mère. — C'est d'elles aujourd'hui qu'il s'agit, et sur ce terrain-là il n'y a pas d'opposition possible. — Tous souscriront, amis et ennemis.

Recevez mes salutations amicales.

J. MICHELET.

Pour vous seul.

La grande affaire, ce serait d'*inciter* les Garnier, dont il a fait la colossale fortune. Mais comment faire cela? — Et quel mot dire qui ne les blesse pas et qui leur fasse entendre qu'on les regarde, qu'on attend?...

---

22 juillet 1865.

Cher Monsieur,

Que fait-on pour Proud'hon? Y a-t-il souscription?

M. le Dr Bertillon[1], président de la Société

1. Louis Bertillon, médecin, botaniste et statisticien, né à Paris en 1821, mort à Neuilly, en 1883.

anthropologique, etc., voudrait mettre chez vous des articles de *Statistique*.

Cela ne touche ni Guillemin, ni G. Pouchet[1], qui même le désire. M. Bertillon est un homme fort laborieux et de labeur profond. Son livre *De la vaccine*, celui *De l'acclimatation* surtout, resteront pour tous les âges. Car il a trouvé UNE LOI : on ne peut s'acclimater *qu'en latitude*. Et autrement on meurt, ou très peu de résultat.

Il ira vous voir — c'est un tout petit homme, — énorme, énorme pour le fonds.

Je vous serre la main amicalement.

J. MICHELET.

Sans date (1865).

Mon cher Monsieur,

M. Chamerot, mon éditeur, au lieu de vous porter le *Prêtre* rue de l'Est, l'a remis au journal. Puis ayant occasion de remonter au bureau, il a revu cet exemplaire sans bande et qui traînait. Est-il sûr qu'on vous l'ait remis ?

Je tiens beaucoup à la *préface nouvelle*. Je l'ai

1. Collaborateur scientifique à l'*Avenir national*.

fait annoncer à Paris et en province par de grandes affiches, qui, autorisées de la police, montreront aux timides que les temps sont changés. Dans cette préface et dans le livre, je m'attaque au *fonds* même qui est la conversion.

Le cœur du livre, c'est la *seconde* partie, direction, captation, séduction, — et par des impuissants qui ne produisent plus rien dans les grandes choses de l'esprit, — par des lâches qui au besoin accusent une femme pour se sauver! (Affaire Archange.)

On s'arrête trop généralement à la question du temporel, etc. Vous, vous irez plus loin. Il vous appartient de faire faire à cette polémique le pas nouveau et décisif. Si vous pouvez faire ou inspirer, dicter un article sur le *Prêtre*, vous aurez, je crois, puissamment servi notre cause.

Il se vendit à 18.000 en 1846; j'espère qu'en 1861, il ne s'arrêtera pas là. Vous comprenez que j'ai en cette affaire un intérêt tout autre que celui d'une publication ordinaire de littérature.

Je vous serre la main affectueusement.

J. MICHELET.

Si le temps vous manquait, vous pourriez insérer une page de la préface

(1865.)

Mon cher Monsieur,

Je vous envoie demain le *Prêtre* avec une *préface* nouvelle. La réimpression (à 3.500 exemplaires) sans préface a été enlevée en quelques jours.

J'ai touché le point grave, le *confessionnal*; leur grande machine pour nous diffamer à leur aise, en nous enlevant nos femmes et nos filles. Je serai reconnaissant si vous pouvez en dire un mot *dans la mesure* que comporte le journalisme quotidien.

Dans le *Louis XIV* que vous recevrez en octobre, vous verrez le commencement d'une autre chose, fort grave aussi, la *médecine* exercée (CONTRE NOS LOIS, sans autorisation) par les religieuses sur les religieuses. On commença alors à leur apprendre la saignée et autres petits moyens d'étouffer les scandales; addition curieuse au rapport de M. Dupin sur le secret des associations.

Je vous serre la main amicalement.

J. MICHELET.

ÉMILE OLLIVIER

Mars 1861.

Mon cher Monsieur Peyrat,

Permettez-moi d'abord de vous remercier de l'appréciation si indulgente et si aimable que vous avez faite de mon discours. Je suis très sensible à votre opinion et à votre approbation. En second lieu, permettez-moi de vous demander l'insertion dans la *Presse* de ce soir de la petite lettre qui est à la suite du compte rendu de la séance d'aujourd'hui. Mes amis ont pensé que je ne pouvais pas, en présence de la Constitution, occasionner un scandale, en répétant mon mot de *républicain* : mais je ne puis rester sous le coup de la malheureuse interprétation de M. de Morny, vous le comprendrez.

Tout à vous.

ÉMILE OLLIVIER.

Si M. Solar est à la *Presse*, dites-lui que je ne lui ai point écrit, ne sachant pas s'il venait tous les jours à votre bureau.

Dans la séance du 14 mars 1861 du Corps législatif, à l'occasion de la discussion du projet d'Adresse à l'Empereur, Émile Ollivier avait prononcé cette phrase : « Quant à moi qui suis républicain. »

Au *Moniteur*, ces paroles n'avaient pas été reproduites; M. de Morny, le président, les avait supprimées. M. Gellibert des Séguins, à la séance suivante, demanda des explications sur cette suppression.

M. de Morny répondit :

« C'est moi qui ai fait supprimer au *Moniteur* ces mots prononcés hier par M. Ollivier : « Moi qui suis « républicain. » Je n'ai pas voulu rappeler à l'ordre, à propos d'une parole échappée sans doute à l'improvisation, un de nos collègues dont le discours avait présenté un tel caractère de modération et d'honnêteté et rendait si bien justice au gouvernement dans la mesure de ses opinions, qu'un blâme aurait paru immérité. Ce n'est pas au moment où M. Émile Ollivier disait qu'il se rallierait au gouvernement malgré des opinions républicaines antérieures, si la politique impériale entrait dans des voies encore plus libérales, que j'aurais cru convenable de lui rappeler son serment. Il est libre, s'il le désire, de répéter aujourd'hui ses expressions. »

A la suite de cette déclaration, M. Émile Ollivier adressait à M. de Morny la lettre suivante, qui fut publiée dans la *Presse* :

« Monsieur le Président,

« En lisant dans le compte rendu de la séance du 15 les explications bienveillantes que vous avez données à la Chambre sur la suppression d'une des paroles de mon discours, je suis frappé de l'interprétation que vous leur donnez lorsque vous dites « que je me ral-« lierais au gouvernement, malgré des opinions répu-« blicaines antérieures, si la politique impériale « entrait dans des voies encore plus largement libé-« rales ». J'ai simplement dit que, dans ce cas, j'admirerais, j'aiderais, et que mon appui serait d'autant plus efficace qu'il serait *désintéressé*.

« Je ne crois pas avoir besoin d'insister pour obtenir de votre esprit de justice l'insertion de cette lettre à la suite du compte rendu de la séance d'aujourd'hui.

« Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

« E. OLLIVIER. »

RENAN

Paris, 8 avril 1856.

Monsieur,

Je vous remercie bien vivement de vos beaux articles sur Bossuet, que j'ai reçus et lus avec le plus grand intérêt. Je vous félicite d'avoir osé attaquer avec tant de franchise et de vigueur une des idoles de l'admiration routinière. Les influences combinées du clergé, de l'Université et de la littérature rhétoricienne avaient élevé autour de Bossuet une sorte d'enceinte sacrée que vous percez avec autant d'audace que de bonheur. Pour ma part, la destruction de cette superstition-là (dans la mesure bien entendu où une superstition se détruit) a toujours été une de mes idées fixes. Vous venez de réaliser ce que j'aurais voulu faire vingt fois mieux que je ne l'aurais fait : vos preuves sont décisives et votre exposition pleine

de force et d'habileté. J'attends avec impatience la seconde série d'articles où vous examinerez, comme écrivain, celui dont vous avez détruit le prestige comme homme. Montrez hardiment ce qu'il a fallu de naïveté et de confiance dans les rhéteurs pour accepter comme des chefs-d'œuvre un ouvrage aussi puéril que l'*Histoire Universelle*, qui, de nos jours, mériterait à peine de figurer parmi les ouvrages destinés à un pensionnat de religieuses; la *Politique tirée de l'Écriture*, ignoble parodie de la Bible au profit de Louis XIV; l'*Histoire des Variations* fondée tout entière sur un sophisme évident; les écrits philosophiques, vrais cahiers de collège, sans aucune valeur; les écrits sur l'Écriture sainte, pleins d'une exégèse arriérée à une époque où une critique meilleure se faisait jour avec Richard Simon. Les persécutions suscitées par Bossuet à ce grand homme, si supérieur à son temps dans le domaine de la science sacrée, m'ont toujours semblé caractéristiques de l'esprit absolu et borné de l'église gallicane et de la Sorbonne en particulier. Pour tout ce qui est de la méthode et du fond des connaissances, Bossuet n'est en réalité qu'un sorboniste encroûté : je ne crois pas exagérer en ne lui laissant absolument que le mérite d'orateur. Celui-là, il le possède à un haut degré : s'il se fût contenté du rôle d'un

Mascaron ou d'un Fléchier, on eût pu l'accepter comme le premier des maîtres en éloquence classique ; mais la prétention de résoudre avec de la rhétorique les plus graves problèmes de la religion, de la politique, de l'histoire, de la philosophie est insoutenable. C'est en flattant les mauvaises tendances de l'esprit français, toujours séduit par la pompe du langage et par une prétendue apparence de sens commun, que Bossuet est arrivé chez nous à cette espèce de dictature intellectuelle que vous lui avez si victorieusement contestée.

Recevez de nouveau, Monsieur, mes félicitations pour votre acte de courage (je ne crois pas trop dire en employant ce mot), et croyez aux sentiments infiniment distingués avec lesquels je suis,

Votre tout dévoué serviteur.

E. Renan.

Peyrat donna trois feuilletons à la *Presse* (17, 25 et 31 mars 1856), sur le livre de l'abbé de Dieu : *Mémoires et Journal de l'Abbé de Dieu sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, publiés pour la première fois d'après des manuscrits autographes, et accompagnés d'une introduction et de notes, par M. l'abbé Guettée.

En voici les principaux passages :

« Ceux qui savent combien l'histoire est, en général,

falsifiée, et qui désirent que justice soit faite des préjugés de l'admiration autant que des lieux communs de la haine et de la routine, doivent des remerciements à M. l'abbé Guettée, pour la publication des mémoires de l'abbé de Dieu, secrétaire particulier de Bossuet, et pour l'introduction où il résume ces mémoires. M. Guettée est passionné pour son sujet : il a pour Bossuet un amour et un enthousiasme qui débordent à chaque ligne. Cet enthousiasme a donné de la vivacité à son style, mais il a presque toujours diminué son jugement. Il faut, je le sais, traiter avec indulgence cette irrésistible fascination qu'excercent sur leur postérité les grands écrivains qui ont laissé d'impérissables monuments de leur génie...

« Il est certain cependant que la conduite de ces hommes illustres n'a pas toujours mérité le respect et l'affection que nous inspirent leurs écrits. L'ambition, la courtisanerie, les circonstances particulières où ils se sont trouvés, les ont entraînés à des actes que l'histoire impartiale doit blâmer ou flétrir. Mais le fanatisme qu'exalte la contemplation du génie, comme le fanatisme de tous les dévots, défie les preuves et les démonstrations. Dans les lettres comme dans la religion, les idoles sont une affaire de foi, et la foi vit dans un autre monde que la raison. Elle dénature les faits, nie l'évidence, méconnaît souvent les règles élémentaires de la justice. Le livre de M. Guettée en est, après bien d'autres, une preuve frappante... »

Peyrat rappelle la querelle de la « Régale », l'assemblée de 1682.

« C'est dans de pareilles circonstances que les hommes montrent ce qu'ils sont. C'est dans ces occa-

sions solennelles que les grands esprits et les grands cœurs sacrifient au devoir la fortune, le pouvoir, la faveur de la cour, la sûreté personnelle. C'est là surtout qu'il faut un parler net et un procédé net. Bossuet n'eut ni l'un ni l'autre. »

Deuxième article, 25 mars 1856.

Peyrat examine la conduite de Bossuet à l'égard des protestants.

« On a cherché à effacer cette tache de la vie de Bossuet; comment a-t-on pu le faire lorsque tant d'actes, tant de documents se retournent contre lui et le condamnent?

« Tout le monde connaît ce passage de l'oraison funèbre de Le Tellier, où le prélat, s'exaltant jusqu'au lyrisme au souvenir du « pieux édit » qu'il appelle « le plus bel usage de l'autorité », s'écrie : « Épan-« chons nos cœurs sur la piété de Louis! Poussons « jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nou-« veau Constantin : Vous avez affermi la foi, vous « avez exterminé les hérétiques, c'est le *digne ou-« vrage* de votre règne, c'en est le propre carac-« tère. »

Troisième article, 31 mars 1856.

Quelle fut l'attitude de Bossuet dans sa controverse avec Fénelon?

Mme Guyon avait soumis à l'examen de l'évêque de Meaux ses écrits et sa conduite, communication qui avait été confidentielle.

« Bossuet fit des extraits dont, plus tard, dans la

chaleur de la dispute contre Fénelon, il se servit en leur donnant des tours odieux ou ridicules... »

« Quand on compare sans prévention l'attaque et la défense, on trouve que, du côté de Bossuet, tout est plein d'art, de hauteur et d'insulte dans les expressions; que ses écrits, même ceux qu'on a voulu faire passer pour les plus modérés, sont remplis de tours ingénieux et habilement calculés pour noircir en paraissant épargner. Fénelon, au contraire, se borne à faire ressortir la mauvaise foi, et ce qu'il appelle les sophismes de son adversaire, à rétablir le texte de son livre altéré dans les citations, et à réfuter des dogmes qui anéantissent la charité. »

Les *Maximes des Saints* furent condamnées en 1699 sur les instances de Louis XIV.

« L'année suivante, il y eut une assemblée du clergé où la province de Cambrai n'était pas comprise. Bossuet s'oublia jusqu'à tenir la plume dans une commission établie pour faire le récit de sa propre querelle. Il aima mieux laisser dire qu'il manquait à son devoir d'adversaire loyal que d'abandonner à un autre la rédaction d'un document qui importait si fort à sa réputation. Il reproduisait dans ce document les opinions monstrueuses qu'il avait imputées à Fénelon dans le cours de leur dispute; il réunit dans le même tableau la condamnation de Malines, les aventures de Mme Guyon et *le mal qu'avait renouvelé*, *par un événement qu'on ne pourrait trop déplorer*, *le livre que M. de Cambrai avait mis au jour*. Il était impossible de dénaturer plus complètement les faits...

« En tout ceci, son génie ne sert qu'à mettre dans un plus grand jour sa haine implacable et son défaut

de sincérité. Cette haine tenait à une cause sérieuse. »

Peyrat rappelle l'impression produite par le *Télémaque*.

« Comparez ces doctrines de Fénelon à celles de Bossuet. La Politique tirée de l'Écriture sainte est le Code du Despotisme oriental, un cours complet de droit divin qui ne laisse aux nations d'autres garanties que les remords du tyran et sa responsabilité devant Dieu, « qui peut seul connaître des jugements « et de la personne des rois ». Fénelon, au contraire, proclame le droit supérieur des nations : il n'attend pas que Dieu juge le tyran, il l'enchaîne... »

« Les orateurs chrétiens du XVIIe siècle exercèrent souvent avec courage leur ministère apostolique.

« Pourrait-on trouver dans la vie de Bossuet un seul acte qui annonce une pareille indépendance? Pas un seul. Il n'eut jamais que de magnifiques dithyrambes en l'honneur du roi, des princes et de la cour. Il fit sortir le pouvoir absolu des plus faux rapprochements : il fonda la courtisanerie sur l'autorité de la religion; il enseigna à Louis XIV et au Dauphin les plus horribles maximes de gouvernement.

« Il surpassa tous ses rivaux par la grandeur de son éloquence et de son savoir théologique; mais presque tous le surpassèrent par la bonté du cœur, par la rectitude de la conduite et par l'inflexibilité de la conscience...

« M. de Lamartine a dit que le mot qui se présente à l'esprit pour caractériser Bossuet, c'est le mot « prêtre ». Oui, mais ce n'est pas le prêtre tel que l'histoire nous le montre dans saint Jean Chrysostome attaquant au péril de sa vie l'impératrice Eudoxie, et

dans saint Ambroise défendant l'entrée de son église à Théodose, assassin de son peuple. C'est le prêtre, résultat de deux cents ans de controverses religieuses, héraut et professeur de pouvoir absolu, n'ayant dans la main qu'un glaive de feu et dans la voix que des accents terribles et menaçants. Bossuet eut à un degré incomparable la solennité du langage, la pompe des idées; mais le sentiment éminemment chrétien qui attire à Dieu en faisant chérir sa bonté, mais cette effusion et cette tendresse avec lesquelles Jésus-Christ disait que son joug était doux et léger à porter, lui manquèrent complètement. Il est impossible de ne pas admirer l'orateur, mais il est impossible d'aimer l'homme. On se détourne, au contraire, avec douleur, du spectacle d'un si grand esprit joint à un si triste caractère.

« Je suis convaincu qu'en examinant les ouvrages de Bossuet avec la franchise que j'ai mise à juger l'homme, on arriverait à peu près au même résultat, c'est-à-dire à reconnaitre que l'admiration qu'on a pour ses ouvrages, en général sans les lire, est au moins fort exagérée. »

Paris, 8 juillet 1859.

Monsieur et ami,

Je viens de lire aujourd'hui seulement votre admirable article. C'est sans contredit, de tous les écrits dont j'ai été l'occasion, celui qui m'a fait le

plus de plaisir, bien moins à cause des choses indéfiniment trop flatteuses que vous y dites de moi, qu'à cause de la parfaite conformité que je trouve entre votre manière de sentir et la mienne. Cette conformité, j'en suis très fier; car vos écrits et ce que je savais de votre caractère m'avaient déjà inspiré pour vous une grande estime. Votre jugement est pour moi une vraie joie et toute une récompense. Je reconnais la justesse de vos observations sur ce que j'ai dit de la Révolution. Je me suis exprimé d'une façon trop sommaire; je reprendrai le sujet ainsi que vous m'y engagez. Oui, certes, ils aimaient la liberté, les créateurs de ce mouvement extraordinaire; mais ils n'avaient pas assez d'expérience pour voir que les moyens qu'ils employaient pour la fonder allaient contre leur but. Je vous avoue que l'Empire me paraît la conséquence de la Révolution; je ne dis pas la conséquence théorique (au point de vue théorique il en est la négation), mais la conséquence nécessaire dans l'ordre des faits. En effet, du moment qu'on ne laisse debout que l'État, il n'y a plus de place que pour une administration; or, l'administration, c'est le despotisme. Je réfléchis beaucoup à tout cela, et j'aimerais bien à en causer avec vous. Si je savais quand on vous trouve, je me donnerais certainement ce plaisir.

Croyez, en attendant, à la rare sympathie et à la haute estime avec laquelle je suis

Tout à vous.

E. Renan.

Voici les principaux passages de l'article de Peyrat sur les *Essais de morale et de critique* de Renan :

5 juillet 1859.

M. Renan est l'un des écrivains les plus distingués de notre temps par l'étendue de son savoir et l'indépendance de son caractère, l'un de ceux qui honorent le plus leur talent par l'usage qu'ils en font. Il a au plus haut degré ce qui caractérise les esprits honnêtes et les grands esprits, la passion de la vérité...

Ce volume est un recueil d'opuscules publiés déjà dans les journaux ou revues... M. Renan les a reliés par une préface... Cette préface est une protestation contre les appétits grossiers et contre l'abdication morale qui résulte de l'idolâtrie matérialiste, protestation éloquente et à laquelle, sauf quelques restrictions que j'indiquerai bientôt, je m'associe pleinement...

M. Renan a donc raison d'attacher très peu de prix aux améliorations matérielles qui n'amènent pas un progrès de l'esprit et de la morale. Il faut dédaigner hautement et systématiquement tout ce qui tend à circonscrire notre vie, déjà si imparfaite, si monotone

et si triste, dans les bornes matérielles où rien ne la distinguerait de celle des animaux...

N'oublions pas que la perfection des arts mécaniques peut s'allier à une grande abjection morale et intellectuelle, et ne prenons pas l'accessoire de la civilisation pour le principal.

Mais, d'un autre côté, n'oublions pas que la civilisation guérit nécessairement les maux qu'elle cause; que ces maux sont passagers, et que les découvertes dont s'enrichit le genre humain le conduiront, sans nul doute, à un plus haut degré de perfectionnement. Nous avons une foi entière dans l'impérissable dignité de l'homme, et M. Renan, qui voit peut-être notre temps trop en noir, oublie que l'heure la plus sombre de la nuit est justement la plus voisine de l'aurore.

L'instant où nous vivons est le confluent de deux éternités, le centre de deux grands courants, dont l'un sort du passé lointain, dont l'autre s'élance vers l'avenir impénétrable. C'est là que se livre la lutte éternelle entre l'esprit et la matière, ce combat sans fin entre le monde ancien et le monde moderne. Mais l'esprit du passé a beau faire : victorieusement attaqué au XVIe siècle, il a été irrévocablement vaincu au XVIIIe par la Révolution française. M. Renan n'est pas entièrement de cet avis. Il fait à la Révolution un reproche qui n'est pas nouveau, mais que je m'étonne de trouver sous sa plume. Il a longtemps cru, dit-il, qu'elle était synonyme de libéralisme; mais, depuis qu'il a vu ce qu'on lui fait « trop souvent signifier », il craint qu'elle ait pour conséquence d'établir non la liberté, politique, religieuse et civile, mais sous prétexte d'égalité, la dépression de tous par

le despotisme des intérêts matériels. C'est là certainement une vue incomplète et inexacte.

La Révolution a proclamé la liberté et lui a donné des garanties essentielles, c'est-à-dire l'affranchissement de toute servitude personnelle, domestique, rurale et féodale ; la faculté pour chaque citoyen de s'établir où il veut, de changer de domicile, de voyager sans obstacles, de professer sa religion, de publier sa pensée par l'impression ; enfin l'établissement du jury pour le jugement du fait en matière criminelle. Que pouvait elle faire de plus ?

Il est vrai que la liberté n'a été ni le premier motif ni le premier mobile de la Révolution. Quoique la liberté et l'égalité se garantissent réciproquement, elles ne purent pas, le premier jour, avoir la même importance. Le principal rôle fut joué par l'égalité, qui ouvrit toutes les carrières à toutes les supériorités morales, à tous les talents, à toutes les vertus, à tous les services. Le tiers État avait été blessé par d'humiliantes exclusions ; devenu maître de ses destinées, il s'occupa de venger sa dignité avant de songer à ses intérêts. A la noblesse des privilèges il substitua la noblesse de mérite ; aux illustrations héritées, les illustrations acquises.

Préoccupé surtout de son honneur et du triomphe de l'orgueil national, il supprima toutes les inégalités factices, moins comme onéreuses que comme injurieuses. Il ne fit aucun calcul, et la Révolution, ainsi que l'ont déclaré tous ceux qui ont vu de près le mouvement de 89, fut moins chère à la France comme utile que comme honorable. En ouvrant ainsi toutes les voies à tous les mérites, la Révolution développa

tous les germes de grandeur, féconda tous les caractères, tous les talents, en leur montrant jusqu'où pourraient s'élever désormais, sans obstacle, la capacité et la dignité humaines.

Malheureusement la Révolution a trop gardé sur ce point l'empreinte de son origine et la France, jugeant les principes de 89 en raison inverse de leur utilité actuelle, a toujours montré plus d'attachement à l'égalité qu'à la liberté. Cette prédilection, qui caractérise si essentiellement notre pays, a eu et peut avoir encore de funestes résultats; c'est en flattant cette passion, poussée jusqu'au préjugé, que tant de gouvernements ont attenté à la liberté, désormais le plus précieux de nos droits, celui qui les implique tous et qui peut, seul, les protéger efficacement. Mais c'est là la faute des hommes, et non celle de la Révolution.

Si M. Renan veut examiner de nouveau cette question si digne d'occuper une intelligence telle que la sienne, il se convaincra, je l'espère, que la Révolution, entendue et pratiquée comme elle doit l'être, est bien synonyme de libéralisme, et que loin de menacer la liberté, elle a répandu sur le monde un esprit de liberté qui s'opposera désormais à toute tyrannie durable : il verra que c'est bien en 89 qu'est le point de départ de notre foi et de nos espérances...

Chalifert, près Lagny, 6 août 1869.

Mon cher Monsieur Peyrat,

Si j'avais passé un moment à Paris les jours derniers, je serais certainement allé vous remercier de votre appui, en cette cause qui est bien sûrement celle de la liberté[1]. Je n'attendais pas moins de votre esprit élevé et de vos rares connaissances en ces matières.

Agréez l'expression de ma plus vive reconnaissance et de mes sentiments les plus distingués.

E. Renan.

1. Il s'agit de la candidature de Renan à la députation, en Seine-et-Marne.

SAINTE-BEUVE

20 novembre 1860.

Monsieur,

Quoique vous n'ayez pas encore donné vos conclusions, permettez-moi dès à présent, et quelles qu'elles puissent être, de vous offrir mes plus sincères remerciements sur la manière dont vous avez bien voulu apprécier et présenter au public mon travail sur Chateaubriand [1]. En formant le désir que vous fussiez mon juge à la *Presse*, je savais votre sévérité habituelle et la rectitude rigide de votre conscience, mais je comptais en même temps, et par là même, sur votre équité. Je ne me suis pas trompé : et quelles que soient les dissidences que vous avez

1. *Presse* des 12, 19 et 26 novembre 1860. — Articles de Peyrat sur *Chateaubriand et son groupe littéraire.*

exprimées ou que vous ayez à exprimer encore, je me tiens très honoré des paroles d'approbation que vous avez données au fond de mon travail, et qui ont toute leur valeur sous votre plume.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma gratitude et de mes sentiments les plus distingués.

SAINTE-BEUVE.

Ce 10 juillet 1867.

Cher Monsieur,

Une phrase un peu obscure que je lis ce soir dans l'*Avenir National* m'engage à venir vous donner, pour vous personnellement et à titre de renseignement, le récit de mes relations avec l'élève distingué de l'École normale, M. Lallier.

Tous les ans, vers cette époque, l'École normale fait une loterie de bienfaisance pour les pauvres de son quartier. D'ordinaire, on s'adresse à moi pour un lot. Cette année, on a fait mieux, et M. Lallier m'a écrit au nom de ses camarades. J'ai envoyé un ouvrage, et M. Lallier était alors tout naturellement désigné pour me remer-

cier. Sa mission de bienfaisance l'a conduit à cette autre mission si périlleuse et que ses supérieurs de l'École ont incriminée.

Rien n'était fait encore et j'ignorais tout de cette affaire, lorsque le soir même où l'*Avenir National* donna la lettre des élèves, M. Nisard vint chez moi : je pris sa visite comme une de celles qu'il me fait quelquefois en ami pour s'informer de ma santé. Il avait l'air embarrassé et témoigna désirer me parler seul. Rien cependant ne me donna à présager ses résolutions du lendemain.

Il était déjà informé de la part que M. Lallier avait prise à cette correspondance, et il connaissait même la réponse que j'avais faite aux élèves en ancien maître et en ami. Je le considérais comme le patron naturel de l'École, et toutes mes paroles tendirent à le confirmer dans ce rôle de protection et d'indulgence.

Il n'a donc pu résulter de cette conversation que j'eus avec M. Nisard rien qui portât préjudice à la situation de l'élève distingué qui s'est trouvé frappé le lendemain, à ma grande surprise. Ai-je besoin d'ajouter qu'aussitôt informé, je n'ai cessé les jours suivants, et presque à toutes les heures, d'agir, de faire agir, d'intervenir autant que je l'ai pu, mais avec une parfaite inutilité ?

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

SAINTE-BEUVE.

Nous reproduisons les principaux passages des articles de la *Presse* qui ont motivé la lettre qu'on vient de lire :

Mardi, 2 juillet 1867.

Les élèves de l'École normale ont organisé une loterie pour les pauvres de leur quartier. Ils avaient sollicité des dons de livres qui leur ont été envoyés par un grand nombre d'écrivains, par exemple MM. Renan et Sainte-Beuve. A la suite du rapport de M. Suin et du discours de M. Sainte-Beuve, la lettre suivante a été adressée par ces élèves à M. Sainte-Beuve :

« Nous vous avions déjà remercié d'avoir défendu la liberté de pensée méconnue et attaquée ; aujourd'hui que vous venez de plaider encore pour elle, nous vous prions de recevoir de nouveau nos remerciements. Nous serions heureux si l'expression de notre sympathie reconnaissante pouvait vous consoler un peu de cette injustice. Il faut du courage pour parler au Sénat en faveur de l'indépendance et des droits de la pensée. Mais la tâche, en devenant plus difficile, devient aussi plus glorieuse. De tous côtés en ce moment on envoie des adresses ; vous pardonnerez aux élèves de l'École normale d'avoir suivi l'exemple général et d'avoir fait eux aussi leur adresse à M. Sainte-Beuve. »

6 juillet 1867.

On s'entretient à Paris depuis deux jours avec le plus vif intérêt d'un événement qui vient de s'accomplir à l'École normale supérieure. On sait qu'en remerciant M. Sainte-Beuve d'un envoi de ses œuvres à l'École pour être employées à une loterie de bienfaisance, on avait félicité en même temps le sénateur littérateur d'un discours qu'il venait de prononcer au Luxembourg. L'élève qui avait écrit cette lettre de félicitations, composée en commun, ayant été renvoyé, tous ses camarades en ont spontanément accepté la responsabilité, demandant à partager le sort de leur ami frappé. Après des pourparlers où le plus grand calme a été conservé par ces jeunes gens, ils ont quitté l'École.

10 juillet 1867.

L'École normale est licenciée provisoirement par décret rendu sur la proposition de M. Duruy; sa réorganisation est fixée au 15 octobre. Voici comment *Le Moniteur* justifie ce triste incident :

« La discipline vient d'être violée à l'École normale supérieure, de la manière la plus malheureuse, par trois actes successifs dont chacun méritait une répression sévère.

« La plupart des élèves ont, à l'insu de leurs chefs, signé une adresse dans laquelle ils jugent les délibérations d'un grand corps d'État, contrairement à cette règle établie de tout temps dans les maisons d'Ins-

truction publique que les élèves ne doivent, ni individuellement, ni collectivement, faire aucune démarche qui sorte de l'ordre scolaire.

« Cette adresse a été livrée à la publicité, bien que les convenances tout autant que les règlements interdisent même aux maîtres, à plus forte raison aux élèves, de remettre aux journaux des écrits qui peuvent compromettre la paix, la dignité, ou l'autonomie du corps enseignant.

« Enfin quand l'élève qui avait rédigé cette adresse a été provisoirement remis à sa famille, et que les deux élèves qui l'avaient portée aux journaux furent recherchés pour subir le même sort, leurs camarades ont demandé le retrait de cette double mesure, menaçant si leurs exigences n'étaient pas écoutées de quitter l'École; et en effet ils sont partis, en ouvrant eux-mêmes les portes de l'établissement qui avaient été tenues fermées. Depuis mercredi soir aucun de ceux qui se sont ainsi exclus volontairement de l'École n'est rentré.

« En présence de tels désordres l'autorité supérieure a dû prescrire un licenciement immédiat. L'École sera reconstituée et les cours ouvriront le 15 octobre. »

Si nos renseignements sont exacts, cette mesure si grave a été précédée de circonstances étranges.

Le 7 juillet, à 9 h. 1/2 du matin, au sortir des conférences, les élèves apprirent que leur camarade M. Lallier avait reçu l'ordre de quitter l'École. Son crime consistait en la rédaction de la lettre à M. Sainte-Beuve. M. Nisard aurait reconnu l'écriture de M. Lallier après communication de l'original accordée par

lettre à M. Sainte-Beuve, l'ancien biographe de Carrel.

En apprenant l'expulsion de M. Lallier, les élèves, même ceux qui n'avaient point signé le document incriminé, déclarèrent en accepter la solidarité. Appelés chez M. Nisard, les chefs de section protestèrent contre l'interprétation tirée de la lettre par M. Pasteur, directeur de l'enseignement scientifique, et contre la publicité donnée, sans leur aveu, à la lettre, point décisif dont l'intervention d'un de nos collaborateurs est venue affirmer la vérité, avec l'autorité qui s'attache à son nom et à son caractère.

Après des pourparlers très nombreux, conduits par M. Nisard avec certains ménagements, animés par le langage amer de M. Pasteur, le premier consentit à la sortie des élèves jusqu'au moment où la question de solidarité entre M. Lallier et ses collègues fût tranchée.

Cette sortie eut lieu après l'accomplissement des formalités usuelles, un jour de congé. Pourtant une sorte d'*ultimatum* administratif, présenté aux élèves et discuté par eux, reçut leur acceptation. Mais au moment où les chefs de section se présentèrent chez le Directeur de l'École pour lui donner avis de ce qui pouvait être considéré comme une transaction convenable, M. Nisard avait quitté l'École. La sortie des élèves eut lieu alors en bon ordre et sans aucun bruit.

On invoque « l'illégalité » ; toute adresse « collective » est interdite aux élèves de l'Ecole normale. Mais dans une circonstance récente, on a soutenu dans la sphère administrative une théorie dont la tolérance excessive contraste étrangement avec la rigueur actuelle. On licencie l'École normale : on n'a point dis-

sous de conseils municipaux, et cependant la lettre des élèves de l'École était destinée à rester secrète, les adresses de conseils municipaux devaient recevoir et ont reçu la publicité du *Moniteur*.

Accuserait-on les élèves d'insubordination? Où la trouverait-on? Leur tenue est restée continuellement modérée et convenable : leur sortie a eu lieu avec l'exeat directorial.

GEORGE SAND

Nohant, 19 juin 1868.

Cher Monsieur, me permettrez-vous de dire cher ami? Je vous demande aide et protection pour le roman de mon fils [1] que je vous envoie. Qu'une main amie en dise quelques lignes dans l'*Avenir National*, et, d'avance, je vous remercie. Vous m'avez dit *des injures* chez M. de Girardin en prétendant que j'écoutais dédaigneusement toutes choses, sans mot dire. Vous me supposez plus forte, moins naïve que je ne le suis, et si je dis naïve, c'est pour ne pas dire pis. Je suis lente à comprendre, voilà tout, mais ce que je crois comprendre bien dans vos paroles à ce déjeuner, c'est que vous me rendez un peu l'affection que je vous porte.

G. Sand.

1. *Miss May.*

Paris, 12 août 1866.

Cher Monsieur, rendez-moi un service.

L'*Avenir national* s'empresse d'annoncer que les *Don Juan de village n'ont pas réussi*, c'est la chose la plus fâcheuse et la plus hostile, et ce n'est pas exact. Toute critique littéraire est de droit et l'auteur les accepte toutes. Mais ici c'est une *nouvelle* qui résulte de l'appréciation personnelle et qui n'est pas exacte. Le spectateur qui n'est pas content n'est pas juge de l'impression générale quand elle ne se traduit pas tout haut, et ma pièce n'a subi aucun échec de ce genre. Dire au public qu'elle n'a pas réussi, c'est lui dire : n'y allez pas. Soyez assez bon pour faire dire dans l'*Avenir national*, que le lendemain la coupure d'un rôle trop accusé ayant été faite, la pièce a été très bien accueillie.

Je vous demande cela *entre nous*, comme un service, je le répète, et je vous le demande parce que *c'est vrai*.

Quelle que soit la critique du feuilleton, je sais qu'elle sera affectueuse pour la personne de l'auteur, et d'ailleurs jamais je n'ai songé à réclamer contre la critique proprement dite.

A vous de cœur.

G. SAND.

Nous reproduisons l'article dont se plaignit G. Sand et celui que Peyrat fit faire pour rectifier l'information inexacte de ses collaborateurs :

12 août 1866.

Les *Don Juan de village* n'ont pas réussi, malgré les dispositions évidemment sympathiques à l'auteur de *Claudie*, du *Champi* et du *Marquis de Villemer*, manifestées par le nombreux public accouru hier soir au Vaudeville.

Le premier acte fort long semblait préparer par une de ces analyses minutieuses où excelle Georges Sand la mise en action des mœurs de la campagne si souvent décrites et avec tant de grâce et de finesse par le célèbre écrivain ; deux scènes charmantes posaient les caractères, et malgré le peu de nouveauté de la fable il restait deux actes à la comédie pour s'étendre et pour vivre. L'attente a été déçue : le second acte a fatigué; le troisième, confus, entortillé, parfois inintelligible, il faut bien le dire, a ennuyé, et grâce à l'intervention agaçante d'un personnage comique absolument manqué, il a parfois agacé.

14 août 1866.

Allégée par de nombreuses coupures, débarrassée à peu près complètement d'un rôle inutile et compromettant, la pièce de Georges Sand fournira au Vaudeville une carrière honorable, grâce à ces qualités de style et d'observation qui n'abandonnent jamais l'auteur du *Marquis de Villemer*.

Dans le numéro du 20 août 1866, Etienne Arago rendit compte de la pièce de George Sand.

Nohant, 2 septembre 1870.

Cher ami,

Voulez-vous dire dans l'*Avenir national* que je mets ma signature au bas de celle de Michelet pour partager les sentiments qu'elle exprime relativement aux condamnés de la Villette? Entre nous, à leur place, j'aimerais mieux des balles dans la poitrine que les travaux forcés à perpétuité. Mais on me demande cette adhésion et les arguments de Michelet sont de ceux auxquels on doit s'associer.

Avez-vous des nouvelles de vos fils ? Cher ami, nous sommes tous malheureux! Aimons-nous.

G. Sand.

A la suite des condamnations à la peine de mort prononcées par le conseil de guerre, l'*Avenir national*, du 1er septembre 1870, avait publié la lettre suivante de Michelet :

Paris, 30 août 1870.

Aux chefs de la Défense,

Dans vos proclamations il y a des paroles d'hommes nobles et chaleureuses. Eh bien, si vous êtes des hommes, épargnez-nous de voir une chose inhumaine, une chose sinistre et de mauvais augure dans cette

grande heure sacrée : le spectacle barbare de tant d'exécutions militaires.

Quel prélude pour la défense de Paris ! Ces impressions navrantes de supplices, qui resserrent les cœurs, sont-elles bonnes pour les élever au sacrifice, au dévouement ?

Le temps presse, je signe seul. Mais si j'avais un jour de plus, dix mille, vingt mille personnes signeraient cette lettre. Je suis de Paris. J'y ai toujours vécu. J'en ai l'âme. Je dis ce que nous pensons tous. Je parle au nom d'une foule d'hommes de nuances diverses dont aucun, certes, n'approuve ces tentatives aveugles que, depuis cinquante ans, nous avons vu tant de fois se renouveler, toujours les mêmes.

Quelle que soit l'attention sérieuse que l'on porte à ce procès, il est bien rapide pourtant, et plus d'une chose reste obscure. Si, dans un jour plus calme, quelque lumière nouvelle apparaissait, ne regretterait-on pas amèrement d'avoir précipité l'exécution ?

Nous vous demandons instamment un sursis aux supplices.

Toute justice humaine à l'heure qu'il est doit s'ajourner, attendre, respecter Dieu qui va juger la nation.

TAINE

Juin 1856.

Je trouve, Monsieur, en revenant de la campagne, votre article du 10 juin, et je suis fort reconnaissant de la manière si obligeante dont vous avez bien voulu parler de mon Tite-Live. Si mes critiques vous semblent adoucies et académiques, croyez que ces ménagements sont moins dans le fond que dans la forme. J'éprouvais d'ailleurs un respect involontaire pour un homme de cœur, éloquent, généreux, passionné défenseur du gouvernement libre et de la patrie, dont nous avons perdu les plus belles œuvres, que nous jugeons d'après un morceau mutilé de son histoire, et qui n'a fait des fautes que parce que l'ignorance de son temps l'y condamnait. En politique, vous aimez la liberté; en littérature, vous aimez le style exact et simple. A ces titres,

il réclame votre indulgence, et je vous la demande moins pour moi que pour lui.

Agréez, Monsieur, avec mes remerciements que je vous renouvelle, les civilités empressées de votre très humble et très obéissant serviteur.

H. Taine.

Peyrat, dans la *Presse* du 16 juin 1856, avait apprécié en ces termes le livre de Taine :

L'Académie, qui a donné un prix à M. Taine, ne voit pas souvent à ses concours des candidats de cette force, ou du moins elle a rarement la main aussi heureuse dans les distributions de ses couronnes...

M. Villemain, qui dans son rapport a justement loué les réflexions fines et sévères de M. Taine, son style net et énergique, lui reproche de n'être pas « dans la louange même, assez juste envers le grand historien ».

Malgré ma déférence pour l'opinion de M. Villemain, je trouve que ce qu'il relève comme un défaut est, au contraire, l'une des qualités qui recommandent le livre de M. Taine. C'est parce qu'il a l'enthousiasme difficile et la critique aussi froide que savante que M. Taine, évitant la banale admiration des professeurs et les lieux communs de la rhétorique officielle, a fait un livre intéressant, instructif, et où se trouvent beaucoup de choses neuves sur une très vieille question. Il est même probable que si M. Taine n'eût pas

été préoccupé, en écrivant son livre, de l'opinion et des suffrages de l'Académie, il aurait mis encore un peu plus de réserve dans ses éloges et un peu moins dans la critique.

A. Peyrat.



TABLE DES MATIÈRES

Paris. — L. Maretheux, 1, rue Cassette. — 5155.

